



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

## **La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti**

Jean, J.S.

### **Citation**

Jean, J. S. (2019, September 10). *La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti*. Sidestone Press, Leiden. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/77744>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/77744>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/77744> holds various files of this Leiden University dissertation.

**Author:** Jean, J.S.

**Title:** La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti

**Issue Date:** 2019-09-10

---

# La Biographie d'un paysage ou les transformations à long terme

## 7.1. Introduction

Cette étude sur la transformation du paysage culturel consistait à comprendre le développement culturel de la région de Fort-Liberté dans sa longue durée. Elle embrasse une vaste période chronologique allant du passé profond amérindien à la période coloniale et considère l'importance des traces de ce passé dans le contexte contemporain. En association avec cet objectif principal, la question fondamentale était de savoir en quoi les traces archéologiques relatives aux dynamiques d'occupation de longue durée nous informent sur la biographie du paysage de la région de Fort-Liberté. En effet, par le biais de l'approche de la biographie du paysage (chap. 3), cette étude a exploré de manière générale le passé complexe de différents groupes culturels, en référence aux auteurs/acteurs (*authorship*) du paysage (Kolen et Rennes 2015) qui ont laissé leur empreinte au sein de l'environnement matériel.

Ces traces du passé, comme signes de l'interconnexion de multicouches culturelles, forment un palimpseste complexe. Elles correspondent non seulement à des espaces ayant connu des activités de différents groupes culturels dans la longue durée, mais aussi à des significations sociales qui se manifestent dans le contexte contemporain. Elles expliquent des réorganisations de l'espace pendant de longs moments d'établissements coloniaux et aussi des réutilisations des secteurs anciennement habités pendant les périodes amérindiennes et coloniales dans le paysage social contemporain. C'est en cela que la perspective biographique, comme soubassement de cette étude, ne s'attache pas à la rupture chronologique des périodes amérindiennes et coloniales, mais elle s'intéresse à leur statut d'entremêlement qui donne lieu au développement historique de la région. La longue durée de transformation, suivant les données archéologiques étudiées dans cette étude montrant les dynamiques paysagères en plusieurs dimensions amérindiennes, coloniales et nationales, forme son développement substantiel. Cette idée nous conduit à des réflexions et analyses sur la manière dont les amérindiens se sont établis dans la région, sur le processus d'effacement de leur paysage par le changement radical réalisé par les Espagnols et sur la réorganisation de l'espace à grande échelle mise en place par les colons français. Insérés dans l'environnement matériel, les vestiges archéologiques de cette longue durée d'établissement ne sont pas des éléments isolés et inertes. Les données ethnographiques permettent de comprendre la manière dont ces vestiges sont perçus par des individus vivant dans la communauté.

## 7.2. Analyse (micro) régionale des dynamiques initiales

La quantité d'établissements amérindiens dans la zone d'étude correspond à un nombre important de sites révélant une présence humaine à travers une échelle temporelle allant d'environ 3000 av. J.-C. jusqu'après l'invasion coloniale de 1492. Au sein de cette séquence temporelle, deux catégories de sites sont mises en évidence, suivant les traditions des cultures matérielles. Ce sont généralement des sites archaïques et céramiques, formant le paysage archéologique des premiers habitants d'Haïti. Vers 3000 av. J.-C. jusqu'à environ 600 ap. J.-C., il semblerait que cette région ait connu une importante dynamique spatiale. Cette dernière a pu être observée à partir d'un taux de pourcentage de 18 % des établissements archaïques de l'ensemble des sites archéologiques recensés dans la zone de pilote. L'importance de cette évidence doit être surtout appréhendée au travers d'un cadre global de peuplements amérindiens, où les sites céramiques sont généralement dominants, grâce aux dynamiques de peuplement qui ont structuré la période allant de 600 ap. J.-C. à 1492.

La nature des établissements relatifs aux sites archaïques est attribuée à des camps (Koski-Karell 2002 ; Rouse 1992). Par contre, c'est une vision traditionnelle des pratiques économiques qui considèrent ces groupes sociaux comme des non-agriculteurs, vivant particulièrement dans des camps de divers types d'extension (Koski-Karell 2002 : 89). Cette façon d'appréhender les dynamiques de peuplements amène à prétendre que les habitants de cette période n'ont pas connu l'agriculture et la poterie. C'est un modèle qui préconise, dans ce cas, les stratégies économiques marines et terrestres, aux dépens de la domestication des plantes agricoles. Dans cette étude, il est considéré que les sites sont plutôt des sites d'habitat, passagers ou occupés sur un long terme. Au sein du pourcentage des sites archaïques recensés, seulement 19,35 % sont insérés à moins d'un kilomètre des côtes, tandis que les sites archéologiques occupés à plus d'un kilomètre des côtes (79,65 %) révèlent leur forte prédominance. Du point de vue sectoriel, ces sites se concentrent en plus grande quantité dans les secteurs polarisateurs de Savane-Carrée et de Meillac. L'extension maximale occupée par ces sites correspond à 5000 m<sup>2</sup> est attribuée aux sites 299-2-18 et 299-2-30 situés à environ 800 m de distance. En général, la superficie d'occupation des sites archaïques dans la région est relativement de petite taille ; on ne compte que 22 % à avoir dépassé une superficie de 1000 m<sup>2</sup> (Tableau 6). Aucun d'entre eux, développés directement sur les côtes, n'a atteint cette extension. En matière d'extension totale d'occupation spatiale, les sites archaïques auraient été installés seulement sur un espace entre 30 000 m<sup>2</sup> et 50 000 m<sup>2</sup>, dans la région durant leur dynamique de peuplement.

Les schémas d'implantation peuvent prendre plusieurs formes suivant le secteur. Cela sous-tend que les côtes n'avaient pas été utilisées que pour des activités passagères. Ils représentaient des implantations plus longues, mais cela demandait aux

Sites	0-1.000 m <sup>2</sup>	1.001-3.000 m <sup>2</sup>	3001-5000 m <sup>2</sup>
- 1 km des côtes	6	0	0
+ 1 km des côtes	16	6	3

Tableau 6 : répartition de tous les sites archaïques suivant leur extension et leur position d'établissement en m<sup>2</sup>.

groupes d'autres intérêts plus particuliers, comme les activités agricoles sur des secteurs fertiles éloignés des côtes.

Ainsi, les sites côtiers tels que 297-1-7, 297-1-2 et S-274 pourraient répondre au statut de sites d'habitat, malgré leur extension individuelle peu étendue. Toutefois, il est difficile, en dehors des données stratigraphiques, d'apporter des éclaircissements en profondeur sur ces établissements côtiers ayant connu de profondes dégradations au cours du temps. L'occupation de l'espace des sites archaïques peut traduire des choix préférentiels pour des secteurs distancés de plus d'un kilomètre des côtes. Ces secteurs sont généralement plus propices à des activités agricoles et à des ressources terrestres. Le fait de s'y établir peut aussi expliquer ces choix sélectifs relatifs à des secteurs beaucoup plus proches de certaines caractéristiques écologiques.

Les plus larges sites du secteur de Savane-Carré se sont développés sur des élévations pouvant leur donner un statut dominant, lequel est garanti par des positions relativement stratégiques. Le site de Gillote I, le plus grand dans le secteur de Meillac, ne répond pourtant pas à ce statut, vu que d'autres sites se sont érigés dans des positions plus élevées que celui-ci. Dans ce cas, le fait de s'installer sur des hauteurs un peu plus élevées n'est pas limité aux établissements les plus importants.

Sur le plan du contexte micro-régional, les établissements archaïques se sont développés par rapport à des variables environnementales proches, qui permettent aux habitants d'avoir accès à des ressources économiques marines et terrestres plus rapidement. Leur position démontre qu'ils se structurent sur une distance proche du littoral, se situant à environ 5 km. On ne peut que constater une installation dans deux principaux endroits. Dans l'ensemble, ce sont des sites regroupés sur les mêmes secteurs, lesquels avaient été abandonnés et avaient été réinvestis sur un laps de temps assez long. Cette dynamique de peuplement s'est faite sur une échelle temporelle de plus de trois millénaires ; elle a évolué autour des activités d'échanges ou des déplacements à de longues distances pour se procurer certaines matières premières lithiques.

### **7.3. L'intensification des dynamiques**

Les évidences archéologiques, issues de l'intensification des établissements céramiques, démontrent que la période allant de 600 ap. J.-C. à l'invasion coloniale a généré de profondes mutations dans le paysage au niveau des dynamiques des occupations spatiales. On constate une exploitation à grande échelle des ressources économiques, et l'intensification de production de nouvelles formes de cultures matérielles : celles-ci sont les signes de marqueurs socio-économiques et culturels de ces habitants. Les interactions entre les habitants et le milieu naturel ont créé une forme de paysage culturel complexe, grâce à la répartition d'une importante quantité d'établissements développés dans des espaces micro-insulaires, sur les côtes, et l'intérieur des terres. Du point de vue archéologique, la caractérisation culturelle procède de l'identification de la culture matérielle céramique, témoignant principalement de trois catégories de sites : ostionoïde, meillacoïde et chicoïde.

Les données archéologiques démontrent que les sites ostionoïdes sont caractérisés principalement par des implantations insulaires au sein de la baie de Fort-Liberté (Koski-Karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997). C'est un attribut propre à ces groupes culturels qui privilégiaient des espaces micro-insulaires, pourtant ces derniers sont mar-

qués par l'absence d'eau douce, mais ils étaient quand même propices, dans des cas particuliers, à la culture de certaines plantes<sup>61</sup>. L'extension de ces installations insulaires est comprise entre 1 700 m<sup>2</sup> et 5 000 m<sup>2</sup>. Le *Macady style* (Rainey 1941 ; Rouse 1941) a été identifié comme le développement caractéristique des cultures ostionoïdes (Rouse 1992). Le site de Macady se reconnaît pourtant par son implantation non insulaire, suscitant une interrogation dans ce cas sur la trajectoire initiale des premières installations des groupes ostionoïdes dans la région de Fort-Liberté. Les évidences de ce type de céramiques ont été aussi mises au jour en association avec d'autres assemblages céramiques dans le nord d'Haïti. Cependant, les îlets de Fort-Liberté, témoignent d'une occupation typiquement ostionoïde. En addition, d'autres îlets ont démontré la persistance de ce modèle d'établissement des groupes ostionoïdes dans le nord d'Haïti (Keegan 2001 ; Koski-Karell 2002). Cela permet d'émettre l'idée qu'ils auraient eu un intérêt particulier et stratégique, conditionné par des facteurs sociaux, pour les petits espaces insulaires.

Les résultats archéologiques ont démontré que la présence des établissements ostionoïdes s'étendait sur un terroir restreint. La maigre quantité de sites a permis de déterminer une dynamique d'établissement très faible comparativement aux autres sites céramiques développés au sein de la région de Fort-Liberté. Ces derniers représentent, en effet 82 % de l'ensemble des établissements caractérisés principalement par la présence des céramiques meillacoïdes et chicoïdes.

On a vu que les sites meillacoïdes dominent ces établissements, soit 44 % de l'ensemble de tous les sites mis au jour. Ils sont nombreux à être situés beaucoup plus sur les côtes que les sites chicoïdes. Ce choix préférentiel a aussi été observé par Ulloa Hung dans la région de Puerto Plata (Ulloa Hung 2014). Les sites ayant à la fois les deux affiliations culturelles sont rarement observés sur les surfaces. Toutefois, on retrouve souvent des tessons ostionoïdes dans des assemblages meillacoïdes (Koski-Karell 2002). Ce phénomène de deux ou plus affiliations céramiques apparaît dans d'autres assemblages en Haïti, ainsi qu'au nord de la République Dominicaine (Herrera Malatesta 2018 ; Hofman *et al.* 2018 ; Koski-Karell 2002 ; Moore et Rouse 1941, 1984 ; Ulloa Hung 2014). Le pourcentage de sites ayant l'association de ces deux styles pourrait être majoré dans le cadre des recherches plus pertinentes consistant à dresser des questionnements sur les données stratigraphiques, car les prospections ne fournissent pas, systématiquement, toutes les informations nécessaires relatives aux différents types de culture matérielle sur un site. C'est à travers les relevés stratigraphiques que Rouse (1941) a pu observer l'association des tessons meillacoïdes et *Red sherds colores*, mais ces derniers ont été interprétés comme des productions d'échanges issues de la République Dominicaine (Rouse 1941). Les établissements meillacoïdes (Fig. 55) et chicoïdes (Fig. 56), par ailleurs, révèlent en quelque sorte des modèles qui sont, à la fois similaires et différents dans la région, car tous deux sont signalés le plus souvent dans les mêmes secteurs.

En matière d'extension des sites, on assiste à des surfaces allant de moins de 1 hectare à 14,1 hectares. Herrera Malatesta, regroupe en trois catégories les sites d'habitation de la région nord de l'île, comprenant Puerto Plata, Montecristi et Fort-Liberté, « petites habitations < 1 hectare, moyennes < entre 1 et 3 hectares, et grandes habita-

61 Le site île Bayau et îlet a Cabrit.

tion > 3 hectares de terres (Herrera Malatesta 2018 : 164) ». Koski-Karell a catégorisé les sites céramiques comme des villages et ceux archaïques comme des camps. Cette classification découle des approches initiales sur les modèles de peuplements amérindiens dans les Caraïbes, qui assimilent les modes de vie des habitants avant l'arrivée

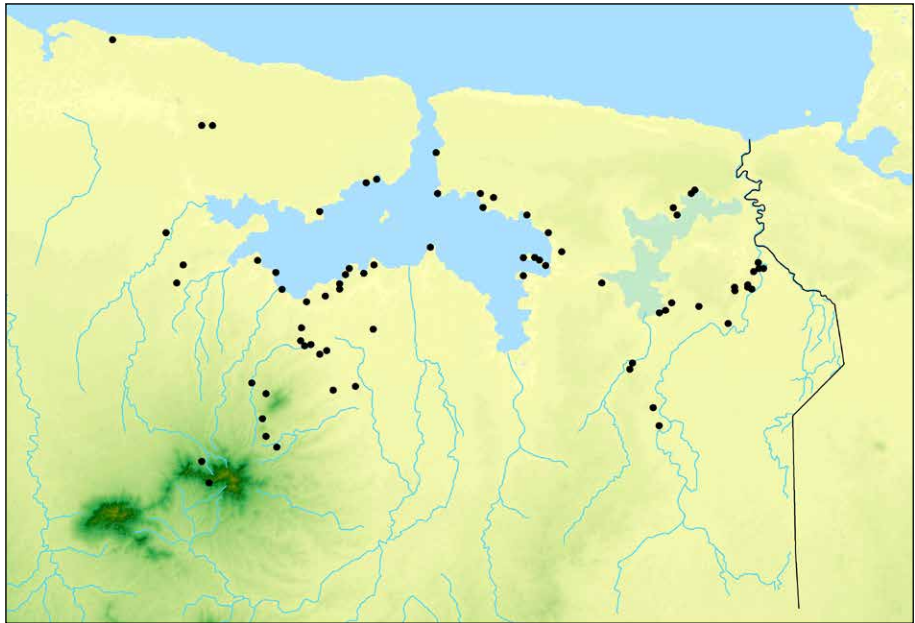


Figure 55 : distribution spatiale des sites meillacoides la région d'étude (Jean 2019).

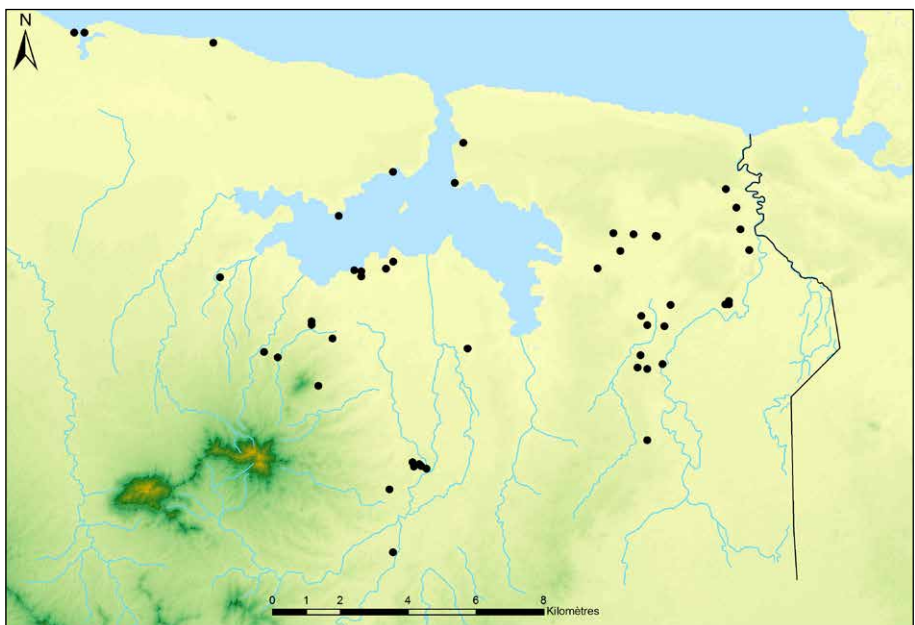


Figure 56 : distribution spatiale des sites chicoïdes dans la région d'étude (Jean 2019).

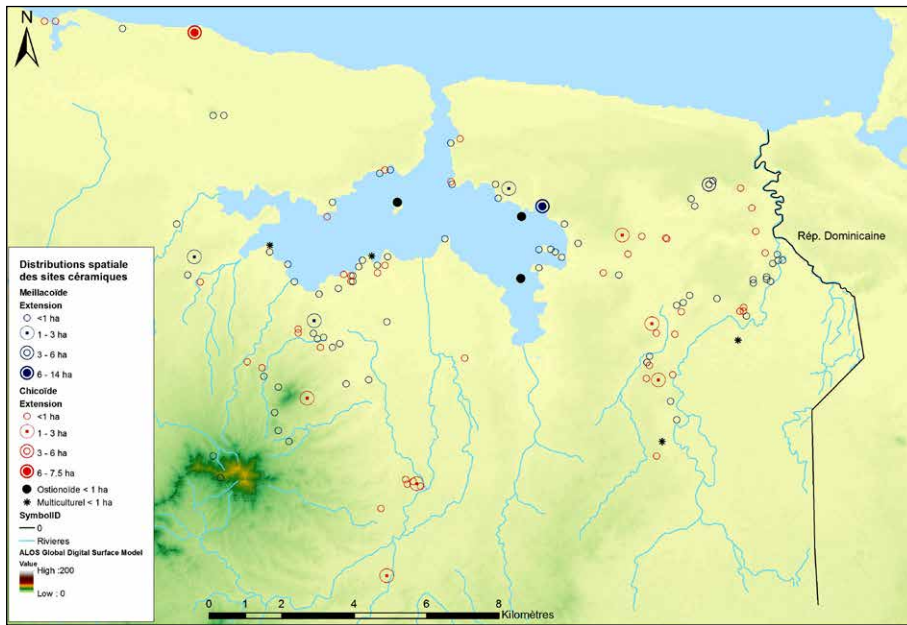


Figure 57 : les sites archéologiques céramiques dans la zone de pilote et leur extension la région d'étude (Jean 2019).

des Saladoïdes à des organisations sociales nomades, vivant dans des camps. Cette idée place pourtant les sites céramiques comme des villages pouvant prendre différentes dimensions suivant leur extension (Koski-Karell 2002 : 108). Dans un contexte plus pertinent, il est important de s'interroger sur la nature d'un village. Faut-il seulement se référer à la distribution spatiale des objets sur une surface déterminée, pour catégoriser cet établissement comme un village, ou ce dernier peut-il être un groupement d'établissements situés dans un même secteur ? Dans ce cas, si les sites sont agrégés, séparés à quelques mètres de distance les uns des autres et s'ils sont habités aux mêmes moments, ils peuvent illustrer l'idée d'un village. Un site dispersé ou bien éloigné des autres établissements peut être aussi considéré comme un village. Le village dans ce cas, peut être un groupement de sites, lui-même est constitué de plusieurs établissements. De plus, l'appellation de *camp* pose encore un autre problème – sans avoir des stratigraphies associées à la présence et à l'absence de certains objets – car il est difficile de définir ceux qui sont des camps et ceux qui ne le sont pas. En plus, l'appellation « camp » a été grandement attribuée à des groupes n'ayant soi-disant pas pratiqué l'agriculture.

En se focalisant sur l'extension individuelle des établissements, celle-ci n'est, pour la grande majorité des établissements, que de moins d'un hectare de terre. On trouve des établissements se situant entre 1 et 3 hectares de superficie, et ceux qui dépassent 3 hectares (Fig. 57). De manière détaillée, on ne trouve que cinq sites meillacoïdes dépassant un hectare. Ainsi, le site meillacoïde le plus étendu a été signalé par Clark Moore qui l'a évalué à 3 000 m<sup>2</sup> (Moore et Tremmel 1997). Cependant, la réévaluation complète du site a été faite suivant la distribution des matériels archéologiques et des dépôts de coquillages sur environ 14,1 hectares. On assiste à une grande distribution des sites meillacoïdes (n = 17) compris entre 1 000 et 9 500 m<sup>2</sup>, bien que ceux qui sont



en dessous de 1 000 m<sup>2</sup> soient prédominants. Si le plus grand site de la région d'étude témoigne d'une installation des groupes meillacoïdes (Fig. 57), il faut pourtant tenir compte que sept sites chicoïdes dépassant plus d'un hectare se sont insérés dans la zone d'étude. Ce nombre domine l'ensemble des établissements chicoïdes dans lequel figurent 11 sites de moins de 1 000 m<sup>2</sup> et 13 sites compris entre 1 000 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha) ont été dénombrés (Fig. 57).

En ce qui concerne le placement des sites suivant leur grandeur, on remarque que les plus étendus sont positionnés à quelques mètres de la côte<sup>62</sup>. Il s'agit des deux plus grands, le site 297-1-6 affilié culturellement au groupe chicoïde s'étendant sur 7,5 hectares et le site 299-1-9, meillacoïde, mesurant 14,1 hectares (Fig. 57). Le troisième plus grand dans la zone d'étude est aussi affilié au groupe meillacoïde, lequel est développé à environ 4 km du 299-1-9. L'implantation des grands sites peut témoigner d'un rôle polarisateur au sein d'un groupe d'établissements. Par ailleurs, ceux qui sont affiliés aux mêmes groupes culturels semblent avoir constitué des établissements agrégés reflétant un mode d'organisation sociale du paysage. C'est en cela qu'une lecture critique des modèles d'établissements peut apporter de nouveaux regards sur la formation du paysage, au-delà de la faible quantité de sites ne dépassant pas 1 hectare. Ce paysage est caractérisé par une importante quantité de sites mesurant moins de 1 hectare qui dans la plupart des cas, sont implantés à courte distance l'un de l'autre. Cela démontre l'existence d'établissements groupés. Dans le cas où ils se seraient installés durant la même période, ils auraient évidemment formé des villages et auraient donc évolué autour des démographies sociales en rapport aux nombres d'établissements. Koski-Karell (2002) évoque le statut groupé pour les sites chicoïdes. Ulloa Hung a aussi fait ce constat dans la région de Puerto Plata (2014), tandis que la région de Montechristi montre des dissemblances (Herrera Malatesta 2018). Cependant, l'agglomération des sites est compatible aux deux affiliations meillacoïde et chicoïde, car les nouvelles données collectées dans la zone pilote démontrent que cette tendance est récurrente pour les deux catégories de sites. On peut aussi distinguer des agglomérations de sites qui sont caractérisées à la fois par des établissements meillacoïdes et chicoïdes. Ce tableau refléterait, d'une part, un modèle de cohabitation sociale sectorielle et, d'autre part des réinvestissements des endroits habités par les groupes précédents. Les sites isolés, établis sur de larges étendues sont rares dans la zone pilote, mis à part un établissement chicoïde situé sur les côtes. Donc, dans une certaine mesure, la caractérisation d'un modèle d'établissement dans la zone d'étude doit s'appuyer, non seulement sur les sites individuels qui sont isolés, mais également sur les groupements des sites pouvant déterminer la surface générale des implantations. On peut remarquer que les sites meillacoïdes occupent plus les côtes que ceux chicoïdes, mais il faut aussi prendre en compte que ces derniers sont en faible quantité par rapport aux premiers abordés dans la zone d'étude.

---

62 Le remodelage intensif du village actuel de Meillac, qui a commencé pendant la période coloniale peut limiter notre compréhension sur son extension générale d'occupation. Les récentes prospections revelent un ensemble de dépôts d'artéfacts insérés dans plusieurs parties du village actuel, interprétés comme site. Cependant, ces ensembles évidences matérielles pouvaient constituer le village amérindien développés dans ce secteur.

Les implantations des sites céramiques présentent des similitudes et des différences, sauf que les sites ostionoides<sup>63</sup> démontrent une préférence pour les îlets d'après les données disponibles. Les deux autres tendances sont installées dans les zones fournissant de nombreuses richesses en ressources économiques, mais cette propension n'est pas liée à une affiliation culturelle donnée. Si dans la zone d'étude, les sites chicoïdes ont tendance à être éloignés plus de la mer, il faut noter que ce n'est pas un motif général d'installation d'établissements, puisqu'on retrouve la présence des deux genres dans des endroits très reculés des côtes d'Haïti (Moore et Tremmel 1997).

Ce tableau micro-régional nous informe sur la manière dont les groupes amérindiens ont créé le territoire, largement dominé par deux affiliations culturelles. Cette dynamique d'occupation du sol suppose des négociations sociales de l'espace suivant des engagements intercommunautaires, des rapports entre les villages dans l'exploitation des ressources environnementales. Les stratégies d'établissement dans l'espace géographique peuvent être donc appréhendées dans la mise en place des réseaux complexes d'échanges et de négociations des secteurs d'habitations, constituant les dynamiques paysagères qui sont fortement marquées par des facteurs économiques, symboliques et sociaux. Les activités sociales produites dans cette micro-région font partie intégrante de l'identité des habitants, mais cet espace physique qu'ils ont façonné a aussi influencé leurs interactions communautaires. Elles peuvent aussi générer des conflits dans les processus de négociation de l'espace.

Certains secteurs comme les environs du Lagon aux bœufs incluant les rivières Lamatrie et Massacre témoignent d'un potentiel économique qui facilite l'accès dans la durée à des ressources de subsistance. Cependant, les sites ainsi alignés sur les côtes orientales de la baie comme celui de 299-1-9, étaient distants à environ moins 3 km des eaux douces et se développaient au sein des milieux secs définis en plus par des végétations faibles. Il faut aussi préciser que les changements du paysage environnemental, comme les érosions marines, telles qu'elles sont signalées par Loïc Ménanteau et Vanney (1997), peuvent impacter notre compréhension sur des secteurs côtiers établis par des Amérindiens. Nous l'avons vu (chap. 5) surtout au niveau des établissements situés dans les secteurs de Garde Salines, où certains sites peuvent alimenter des doutes au niveau de leur extension originelle.

Se basant sur une plus grande échelle spatiale, les installations de la zone de Fort-Liberté sont amplifiées par le voisinage d'importants réseaux de sites répartis dans le nord de l'île. En matière d'occupation individuelle, comme nous l'avons vu plus haut, l'installation la plus étendue est attribuée à un site meillacoïde. Cet état de fait est aussi associé aux sites qui sont multi composants, signalés pour la région de Montecristi et de Puerto Plata (Herrera Malatesta 2018 : 241). Mais, de manière générale, les établissements meillacoïdes répartis dans le nord d'Haïti sont de petite taille comparativement aux sites chicoïdes (Koski-Karell 2002). Cette carte (Fig. 58) présente les données régionales des répartitions spatiales des sites insérés sur les côtes d'Haïti. On peut remarquer que les groupes meillacoïdes se révèlent plus nombreux que ceux chicoïdes (Moore et Tremmel 1997). L'agglomération des sites se maintient, et on peut observer aussi dans ce paysage culturel, que l'effectif de ceux qui dépassent un hectare de terre

---

63 Si on tient compte des tessons à parois rouges signalés par Rouse (1939, 1941, 1992), les installations ostionoides peuvent révéler des stratégies similaires à celles meillacoïdes et chicoïdes.

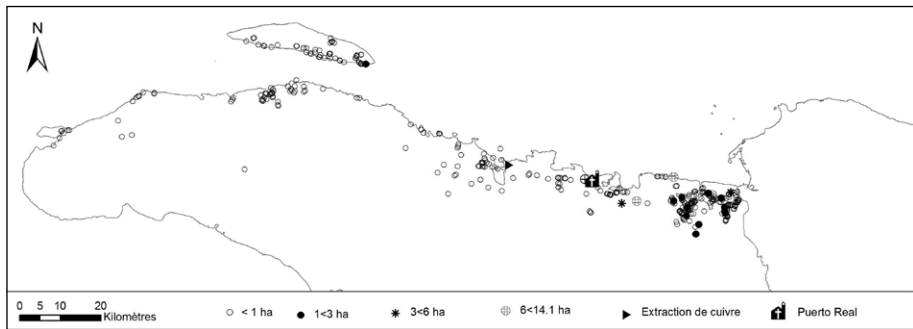


Figure 58 : carte archéologique de la répartition régionale des sites amérindiens (Jean 2019).

est important, mais la région de Fort-Liberté occupe la majeure partie de la répartition des grands sites exposés dans des espaces côtiers du nord d'Haïti (Fig. 58).

Les données archéologiques démontrent que l'histoire humaine se déroule dans la région durant des millénaires avant l'invasion coloniale. Elles permettent de retracer et de rétablir en partie ce passé complexe, tout au long duquel évoluent les différents groupes sociaux à travers le temps. Bien avant les Européens, les Amérindiens avaient développé des relations complexes avec l'environnement, avec l'espace naturel pour créer un paysage culturel dans lequel se manifestaient des rapports symboliques, économiques et politiques. Le territoire amérindien est né dans ce contexte-là et a pris forme suivant les modèles d'actions exercés dans l'espace et les perceptions des communautés sur le milieu naturel. En effet, les établissements amérindiens développés dans cette région correspondent à des dynamiques socio-culturelles au sein des communautés dans l'appropriation de l'environnement et ses composantes pour créer un espace social scellé par différentes empreintes des groupes culturels. Les modèles d'établissements peuvent être appréhendés au prisme des choix préférentiels ou de contraintes suivant les communautés, amenant à des interactions entre elles et à des interactions avec certaines variables écologiques. Ces dynamiques-là, qui ont conduit au façonnage du paysage, sont liées à des occupations continues, embrassant des activités humaines plus ou moins restreintes à et des exploitations de l'espace plus importantes, jusqu'à l'invasion coloniale de 1492.

Les sites archéologiques relatifs aux traditions potières justifient une complexité sociale, qui s'exprime dans la répartition spatiale des attributions socioculturelles. Cette expression s'explique dans les modes d'appropriation de l'espace où l'on assiste à des sites particulièrement meillacoïdes et chicoïdes, tous deux sont parfois situés à de courtes distances les uns aux autres, sont formés par des groupements, et ils ont obéi aux mêmes contraintes topographiques et environnementales. Dans certains secteurs, ce sont des groupements qui se manifestent par une seule affiliation culturelle, comme il a pu être constaté à Meillac et aux côtes orientales de la baie. La distribution et l'utilisation des styles de céramiques dans la région peuvent être liées à des choix selon les groupes installés, mais pas forcément liées des circonstances chronologiques.

Il est difficile d'apporter des explications spécifiques relatives aux déplacements et aux abandons des endroits habités. Bien évidemment, un ensemble de dates radiocarbone peut révéler, au sens plus profond, les différentes courbes que les dynamiques d'établissement ont prises dans la région. L'établissement des groupes ostionoïdes ne

représente pas une occupation très étendue dans la zone d'étude. On se demande dans ce cas, si le comportement relatif à l'appropriation de l'espace micro-insulaire répond à des facteurs économiques ou bien explicitement aux facteurs sociaux qui sont liés à un moment particulier dans l'histoire du peuplement de la région. Il est supposé qu'ils ne sont pas forcément poussés par d'autres groupes, mais un scénario alternatif peut suggérer une sorte d'intégration ou un entremêlement dans lequel les traditions céramiques ostionoïdes finissent par diminuer au fil du temps.

S'appuyant sur un constat micro-régional, la baie de Fort-Liberté semble représenter l'axe d'un développement culturel autour de laquelle se jouent les dynamiques d'occupations spatiales de manière continue et intensive pendant la période amérindienne. Elle n'a pas été seulement un espace physique permettant l'implantation des groupes sociaux et les déplacements à courte et longue distances, un espace économique pour s'approvisionner en des ressources marines, mais aussi un espace social qui a donné sens aux interactions intercommunautaires via des organisations sociales. Les importantes quantités d'établissements amérindiens caractérisés par des groupements de sites, des sites de large extension sur les côtes et à l'intérieur des terres, constituent des éléments déterminants dans la signification de ce système d'organisation sociale.

Les objets lithiques collectés durant les prospections suggèrent qu'il pourrait y avoir des trajectoires sociales suivant des réseaux d'échanges au sein des communautés proches ou lointaines. Ces réseaux semblent avoir été établis sur des millénaires. Certaines matières premières lithiques ne peuvent provenir que de régions lointaines témoignant de provenances certainement à longues distances, car les sources de silex sont situées dans les localités éloignées à Fort-Liberté. C'est en cela que l'idée de déplacements des matériels finis ou de matière première est corroborée ; ces déplacements attestent de trajectoires qu'il faut appréhender dans des dimensions relatives aux négociations ou échanges (Breukel 2019).

La région de Fort-Liberté semble ne pas produire de frontières chronologiques importantes au niveau des dynamiques de peuplement des groupes sociaux meillacoïdes et chicoïdes. Au contraire, elle facilite la compréhension sur de possibles cohabitations de ces traditions potières durant les premiers moments de la période coloniale espagnole. Il est souvent avancé que les groupes de traditions potières chicoïdes représentaient les principaux acteurs ayant subi l'invasion coloniale de 1492 (Deagan 1987 ; Rouse 1992). Cependant, les dynamiques spatiales d'occupation du paysage laissent envisager un dessein plus complexe, qui retrace aussi grandement les marqueurs des groupes meillacoïdes. D'ailleurs, des dates radiocarbone confirment des établissements meillacoïdes allant jusqu'après la période coloniale (Koski-Karell 2002). Bien qu'il y ait peu de dates disponibles pour la région du nord d'Haïti, le peu d'informations existantes permettent quand même d'ouvrir la voie à des reconsidérations et d'esquiver la vision linéaire suivant laquelle les groupes meillacoïdes ont été poussés par les chicoïdes.

Les dynamiques sociales du paysage formaient un tissu dans lequel évoluait la pluralité de petits et de grands établissements dispersés et regroupés, relatifs à ces deux affiliations culturelles. Le statut d'organisation sociale complexe n'appartient pas à une affiliation culturelle, mais elle réside dans les différentes stratégies mises en places par les Amérindiens pour créer un espace social. Celui-ci est conditionné par des activités de la vie quotidienne et a pris forme dans la manière dont ils ont manipulé l'environnement, fabriqué, utilisé et négocié les cultures matérielles (voir Herrera Malatesta 2018).

Ces dernières peuvent aider à comprendre les fonctions spécifiques que peut prendre un objet et les relations sociales qu'il peut véhiculer.

L'objet de valeur spirituelle, l'amulette, retrouvée sur le site Despadel, laisse croire que certains objets de telles fonctions auraient pu faire partie intégrante d'autres sites. Cependant, les prospections archéologiques ne fournissent pas toutes les informations nécessaires sur l'usage et la présence de certains objets. Un ensemble d'*adornos* et de haches a été mis au jour dans plusieurs sites, mais les fouilles approfondies peuvent révéler des informations complémentaires sur la production, la détention et la circulation de divers objets dans la région. Les activités exercées par les Amérindiens offrent la possibilité, à travers une échelle temporelle étendue, d'envisager les larges secteurs qui ont été occupés, contrairement à l'implantation coloniale espagnole qui s'activait sur des localités réduites<sup>64</sup>.

En résumé, les dynamiques d'occupation spatiale dans la région de notre étude permettent d'appréhender un paysage complexe où les milieux secs, semi-humides, les côtes, et l'intérieur des terres abritaient une forte présence amérindienne, durant une longue période. L'occupation à grande échelle pendant la période céramique est forcément une circonstance qui explique une forme de rapport plus dynamique aux paysages. Les activités quotidiennes prennent des formes diverses au sein des dispositions des établissements qui sont généralement situés à proximité, traduisant des petits déplacements ou des occupations plus permanentes. Les interactions qui se développaient avec les milieux naturels, caractérisés par la biodiversité, la topographie et les variables environnementales définissent le soubassement du paysage culturel de cette micro-région. Les traces archéologiques expliquent diverses actions entreprises avant l'arrivée des Européens, suivant des installations passagères et permanentes. Dans les sites d'habitations, des secteurs d'échanges économiques construisent l'essence du paysage culturel, plus tard remodelé pendant la colonisation espagnole.

## **7.4. Transformation coloniale du paysage amérindien**

### *7.4.1. La colonisation espagnole : de la toponymisation à l'installation concrète*

Pour comprendre les dynamiques d'établissements espagnols dans le nord d'Haïti, il est important de prendre en compte trois moments clés. D'abord, un moment relativement éphémère, qui a contribué à alimenter les premières perceptions européennes du paysage culturel. En effet, le premier établissement à La Navidad peut être considéré comme le résultat de l'invasion coloniale qui a eu la première perception du paysage culturel amérindien. Il a fallu 20 jours à Christophe Colomb pour parcourir les côtes du nord-ouest d'Haïti avant de s'installer à sur les côtes de Limonade. Ces jours passés constituent, en effet, les premiers soubassements de la colonisation marquant la trans-

---

64 Ces localités restreintes sont mises en valeur par des activités de la vie urbaine et rurale. Elles sont révélées dans les recherches archéologiques et historiques. Cependant, la propriété coloniale va au-delà d'une simple référence spatiale liée à des activités coloniales. Elle concerne généralement tous les espaces appropriés et réclamés par les colonisateurs, même si certains secteurs au sein du territoire colonial ne sont pas aménagés à des activités permanentes ou passagères.

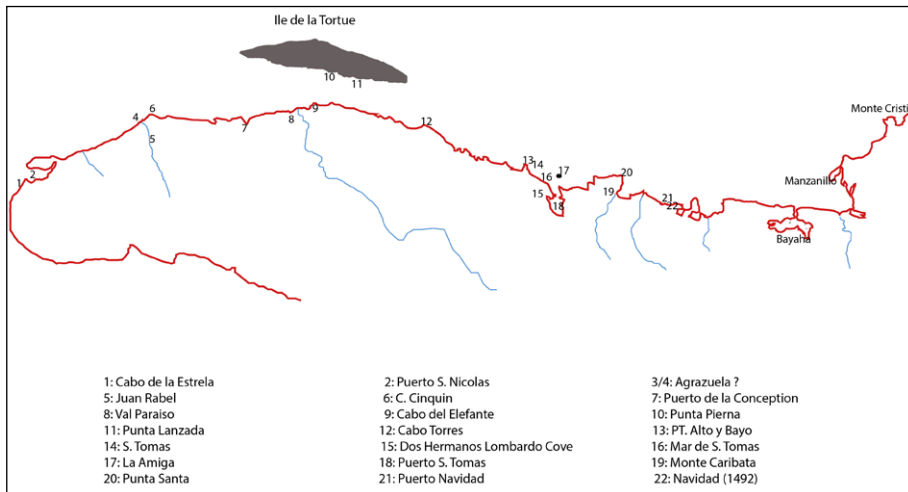


Figure 59 : carte de toponymisation du territoire en 1492 (Jean 2019, d'après Morisson 1940 ; Dunn et Kelly 1989).

formation du paysage culturel. L'établissement de la Navidad correspond donc aux résultats de cette invasion coloniale du territoire amérindien.

En s'appuyant sur les récits de voyage de Christophe Colomb en 1492-1493, Samuel Morisson a essayé de reconstruire les premières routes coloniales maritimes vers La Navidad, en démontrant avec détails les différents points d'arrêt effectués avant l'installation dans le secteur de Limonade (Morisson 1940 ; Dunn et Kelly 1989). Sur cette carte (Fig. 59), figure une tentative de reconstruction des stratégies initiales mises en place par les Espagnols sur le territoire amérindien. La région de la Baie des moustiques et des Trois rivières témoigne des premières interactions entre les Européens et les Amérindiens en Haïti (Morisson 1940). Il est décrit des villages amérindiens dans cette région contenant des milliers de maisons associées à de belles vallées, de beaux paysages dans lesquels vivaient de nombreux Amérindiens (Dunn et Kelly 1989).

Dès son arrivée dans la Caraïbe, Christophe Colomb considéra les terroirs amérindiens comme des propriétés privées du royaume castillan en engageant le processus de toponymisation des lieux. En général, cet aspect concerne l'annexion coloniale des territoires, en vue de les indexer comme propriété coloniale. À leur arrivée, les colons ont eu cette façon d'appréhender le paysage social et environnemental, car ils trouvaient légitime l'appropriation de l'espace – lequel est scellé par de nouvelles appellations issues du répertoire colonial espagnol. Durant le premier mouillage espagnol entre le 6 et le 25 décembre 1492, plus d'une dizaine de toponymes ont été créés en vingt jours dans le nord d'Haïti par Christophe Colomb (Fig. 59). Ce sont des appellations données à des localités, des rivières, des baies, des îles et des pics, marquées par le sceau du christianisme (Fig. 59). Dans cet état de fait, Martin Lienhard rappelle que « la puissance européenne a été gravée (et pas seulement métaphoriquement !) sur le paysage par la christianisation de la toponymie indigène [...] représentant le double pouvoir politico-religieux » des colonisateurs (Lienhard 1992 : 80). Une manière de considérer la transformation comme un processus qui prend ses racines dans la première route coloniale où la mer, les littoraux, ainsi que l'intérieur des terres représentaient l'espace

social (habité) qui a permis aux Européens de se faire une idée du paysage et des populations originelles. Les littoraux du nord d'Haïti, sur lesquels vivaient des milliers d'amérindiens, n'ont pas été seulement des lieux de mouillage pour les Espagnols ; ils peuvent aussi être considérés comme des espaces dans lesquels se manifestait la violence coloniale liée à la suppression des significations du paysage amérindien.

Pour les Espagnols, le fait de rebaptiser les territoires amérindiens reflète une force socialement dominante constituant un projet colonial<sup>65</sup> bien défini qui allait prendre forme plus largement lors du deuxième voyage. Les appellations des lieux, comme signe d'appropriation de l'espace, laissent entrevoir que le projet de voyage a été initialement colonial. Le fait de baptiser les lieux dès les premiers jours a une portée symbolique et politique avec une forte connotation culturelle et sociale ; le but est de fixer les nouveaux territoires coloniaux, en effaçant ou en ne reconnaissant pas les noms des habitants originels. Dans la perspective européenne, c'est donc une terre nouvelle qu'il faut baptiser avec des noms dérivés des registres européens. Cette action maintient l'idée de considérer les territoires autochtones comme des espaces vides, qu'il faut rendre familiers aux Européens, en les transformant en objet de connaissance (Carter 1987). C'est en cela que le processus d'effacement des noms de lieux témoigne d'une volonté très stratégique pour démontrer la présence dominante des colonisateurs, mais aussi pour renforcer leur autorité coloniale sur les territoires colonisés. C'est un acte autocratique qui accompagne la prise de possession des espaces nouveaux durant tout le processus de colonisation.

Les premières phases de cette colonisation peuvent être vues au travers des chroniques et des cartes et sont considérées comme des « déclarations d'appropriation territoriale, de reproduction culturelle ou comme des dispositifs permettant de réduire au silence » une présence amérindienne (Harley 1992 : 552). Les premières appellations coloniales des lieux jouent un rôle crucial dans le processus de mainmise sur des territoires sur le long terme. De plus, elles obligent les colons à circonscrire sur le plan spatial les groupes amérindiens façonnant le paysage culturel le long des côtes. Cette mainmise symbolique sur le territoire était organisée durant la légitimation de la première route coloniale de l'île et était renforcée par la construction du fort de La Navidad avec les débris de la Santa Maria, comme réalité matérielle du pouvoir colonial.

L'abandon de La Navidad en 1493 lors du deuxième voyage des colons espagnols peut être considéré comme le résultat du conflit social, et des rapports de pouvoir entre le Nouveau et l'Ancien Monde pour le contrôle du paysage. Si la fondation de « La Isabella » en 1494 résulta de ce conflit, la région aurait été pourtant longtemps envisagée pour y implanter de futurs établissements coloniaux – lesquels allaient se réaliser avec le projet de Nicolas de Ovando. C'est en ce sens que la transformation du paysage prit un essor radical, avec évidemment la fondation de nouvelles villes coloniales sur

---

65 Les Capitulations de Santa Fe est le document officiel marquant le point de départ de l'expansion européenne dans le monde. Signés par le Roi Ferdinand II d'Aragon et la reine Isabelle 1ère de Castille en faveur de Christophe Colomb le 17 avril 1492, après la prise de la Grenade, ces traités sont la preuve qui justifie l'établissement colonial de l'Amérique. Commandé par l'Assemblée des monarques catholiques, ce document a donné plein pouvoir à Christophe Colomb en tant que vice-roi et gouverneur général « dans toutes lesdites terres fermes et îles qui découvrirait et gagnerait dans lesdites mers[...] » (voir Grunberg et Montemayor 2014: 11).

toute l'île. Cette stratégie de peuplement colonial entraîna des moments conflictuels, des relations de pouvoirs des renforcements d'outils idéologico-dominants, pour asservir et assujettir les habitants originels ainsi que pour affermir l'exploitation des milieux naturels par l'intégration des africains mis en esclavage.

Le deuxième moment concerne la fondation de la ville de Puerto Real. Cet établissement situé à la proximité des villages amérindiens est un témoin crucial dans le processus de transformation coloniale du paysage à grande échelle. Les milliers d'Amérindiens vus et observés dans les villages lors du premier voyage faisaient partie de la vie urbaine et les activités minières et agricoles de la région. Les colonisateurs ont recouru à deux modèles d'implantations : côtiers et intérieurs – guidés essentiellement par une idéologie urbaine (Baud 1991 : 27). Si les côtes nord d'Haïti étaient dominées par la ville de Puerto Real, l'intérieur des terres a subi les empreintes de Larès de Guanaba. Mais, Puerto Real était considérée comme une ville côtière qui permettait la communication entre les autres villes de la bande nord. Et, elle fut maintenue en raison du site d'extraction de cuivre, situé sur les auteurs de Morne Rouge, non loin de Puerto Real. Par ailleurs, il est démontré ethno-historiquement que les activités effectuées hors de l'espace rural concernaient particulièrement les plantations fermières agricoles et bovines. Tout semblait se concentrer dans l'espace urbain (Deagan 1995), et pas dans d'importantes maisons individualisées isolées, détachées du paysage urbain.

Comme nous l'avons bien signalé plus haut, le processus de transformation du paysage colonial espagnol passe par les toponymies des lieux à l'établissement concret des villes. Ces dernières jouèrent un rôle crucial dans les processus d'interactions interculturelles avec l'arrivée des captifs africains, insérés dans la colonie comme esclaves (Deagan 1995 ; Ewen 1991).

Les évidences archéologiques de ce moment colonial se concrétisèrent dans l'identification de l'emplacement de la ville de Puerto Real (Deagan 1995 ; Hodges 1983, 1995). Cette dernière favorisa grandement le processus de remodelage du paysage amérindien qui devait passer par le dépeuplement des villages des habitants originels. Il est important de voir le processus de ce remodelage dans la prise en compte des récits du *Journal de bord* de Colomb, en rapport aux données archéologiques disponibles pour la région (Fig. 58, 59). Cela permet de considérer le territoire amérindien au prisme d'une dynamique d'établissement très dense pendant l'invasion coloniale. Il existe une impressionnante densité de sites archéologiques côtiers répartis dans un cadre régional y compris dans l'île de la Tortue (Fig. 58). Cette distribution regroupe des sites qui peuvent être classés comme des sites d'habitats, des sites d'activités passagères (Koski-Karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997) et des regroupements formant des villages.

Si, au cours du premier voyage de Colomb, aucune information n'est mentionnée concernant la région de Fort-Liberté, il est cependant évident que cette région a connu une forte densité de villages durant la période amérindienne. Certains de ceux répartis sur la bande nord, auraient subsisté jusqu'après 1492, sans révéler d'indice colonial vu la relocalisation forcée des populations originelles durant la colonisation (Herrera Malatesta 2018). Par ailleurs, le site d'En Bas Saline, le mieux documenté de



la région, n'a pas non plus livré beaucoup de matériels coloniaux espagnols<sup>66</sup>, malgré son occupation sur une longue période (Deagan 1988, 2004). Cela est dû au modèle d'installations centrées sur un paysage urbain, maintenues par de faibles activités agricoles et fermières.

Les vastes plaines situées dans la bande nord ont bien évidemment été destinées à l'agriculture et les fermes à l'élevage pour soutenir l'économie locale de Puerto Real (Deagan 1995). Le site archéologique de Puerto Real correspond à la pleine expansion du système de l'*Encomienda*, c'est pourquoi certains produits utilitaires, rencontrés dans les aires domestiques de ce site reflètent le résultat des interactions de différents groupes ethniques (Deagan 1986, 1990, 1995 ; Ewen 1991 : 103 ; Smith 1995). L'expansion de ce système comme stratégie de contrôle du paysage culturel et environnemental n'a pas été retrouvée dans d'autres types d'établissements archéologiques en Haïti, comme l'ont montré les études consacrées à l'espace colonial non urbain de Chorro de Maita à Cuba (Valcárcel Rojas 2015). L'archéologie de la période coloniale espagnole n'a pas encore expliqué exhaustivement les faits relatifs à des installations coloniales en dehors du paysage urbain en Haïti, hormis la mise au jour du site d'extraction du cuivre au Morne Rouge. Attaché à la ville de Puerto Real (Hodges et Lyon 1995) pendant l'expansion du système de l'*Encomienda*, Morne Rouge ne possède pas assez de documents qui pourraient apporter des éclaircissements sur les rapports interculturels qui se seraient établis entre les premiers captifs africains mis en esclavage, arrivés en Amérique et les Amérindiens travaillant en dehors de la vie urbaine.

La dernière phase d'établissement urbain espagnol, comme troisième moment colonial dans la région, renvoie à une occupation tardive, qui ressemble à une transition avec l'occupation française. Elle correspond à une phase importante dans l'histoire de la colonisation dans la bande nord et elle présume d'une présence espagnole moins dynamique dans le nord avant la reconnaissance de l'occupation par la France de l'Ouest de l'île d'Haïti. C'est une forme d'occupation de l'espace, similaire à Puerto Real, en raison de leur statut urbain bien que ces deux établissements n'aient pas connu le même type d'échelle d'interactions culturelles et de stratégies d'installation dans le paysage. La première installation concerne les premières décennies de la colonisation, où la population amérindienne occupait des places déterminantes dans le paysage social, tandis que le déclin rapide de cette population a constitué la toile de fond de la colonie espagnole pendant la dernière phase de peuplement.

La fondation de la ville de Bayaha provient d'une vision stratégique pour faire face à l'économie agonisante, plombée par la contrebande. C'est un modèle d'établissement urbain caractérisé par son éloignement du littoral vers l'intérieur contrairement à Puerto Real situé à environ 3 km des côtes. Cet éloignement de la mer devrait permettre, en conséquence, de limiter les transactions illégales entre les habitants et les corsaires. Les données archéologiques ont démontré que certains produits européens observés dans les assemblages de Puerto Real n'avaient pas pu rentrer dans cette ville, vu que la contrebande était légèrement contrôlée, même si en général, quelques motifs de la culture matérielle des deux sites coloniaux sont presque les mêmes (Hamilton

---

66 L'absence des traces coloniales au sein des établissements amérindiens durant la période coloniale explique l'ampleur de l'impact de la relocalisation des populations amérindiennes dans la vie urbaine et dans les mines (Herrera Malatesta 2018).

et Hodges 1995). Occupée de manière éphémère, la région de Bayaha ne fournit pas d'autres empreintes relatives à l'occupation espagnole, sinon des indices de l'emplacement de la ville. Des anciens plans de cartes coloniales français éclairent en effet les secteurs d'activités relatives à l'embarcadère espagnol, et montrent l'emplacement de la pointe du Fort espagnol sur les côtes. La faible évidence archéologique de l'établissement espagnol est expliquée par son modèle d'établissement dans le nord de l'île, qui se révèle marginal comparativement à d'autres grandes villes comme Santo-Domingo.

En général, les fermes d'élevage et les champs cultivés constituaient les activités du paysage rural espagnol, où les axes urbains représentent des réseaux de hiérarchisation. Aucune évidence archéologique concernant les camps de travail temporaires dans les champs ou dans les fermes durant la colonisation n'a été, jusqu'à présent, mise au jour. Malgré les précédentes recherches effectuées, le paysage archéologique des établissements espagnols dans le nord d'Haïti s'est avéré relativement méconnu et nécessite un travail plus approfondi pour comprendre celui manipulé et changé pendant plus d'un siècle d'occupation espagnole.

Les déplacements forcés des populations amérindiennes ont généré un paysage culturel en déclin, résultant des relations sociales conflictuelles dramatiques entre colonisateurs et colonisés/asservis qui ont généré le massacre des millions d'Amérindiens. Ces types de rapports sociaux façonnèrent les dynamiques paysagères par une double dimension de domination et de résistance. Les traces d'établissements de Puerto Real et de Bayaha ont donc hérité des mécanismes de contrôle déployés par les Espagnols pour la création de nouveaux paysages, maintenus par des forces économiques, culturelles et politiques. Celles-ci sont des infrastructures coloniales agencées pour déterminer les territoires espagnols habités par les colons dès la fondation de villes. Et ce sont les mêmes dynamiques de pouvoir qui ont alimenté des résistances multiformes des Africains et des Amérindiens dans ces espaces en situation coloniale, comme les secteurs de la ville de Puerto Real. Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre 6, Puerto Real et Bayaha ont complètement changé le paysage des côtes nord d'Haïti, caractérisé par une importante quantité de traces d'habitations amérindiennes.

Les deux villes espagnoles du nord d'Haïti étaient marginales du point de vue économique et politique ; la première remplissait son rôle stratégique dans les dispositifs d'assujettissement et de mouvement forcé des populations amérindiennes, et la deuxième authentifia le déclin de la première. Si elles sont toutes de nature urbaine, les réalités sociales qui les accompagnent ne sont pas incontestablement les mêmes. Puisque la population amérindienne avait fortement marqué l'ontologie de la première, tandis que Bayaha avait été fondée au moment du déclin démesuré des habitants originels de toute l'île.

Les traces de ces établissements coloniaux dans le nord d'Haïti doivent être comprises dans un cadre global du colonialisme espagnol de l'île. Elles reflètent les stratégies administratives, politiques et économiques pour modeler le paysage colonial. Ce modelage européen dessinait un modèle colonial, minier et agricole, une fois que la prise de possession du territoire avait été largement assurée. Il se perpétuait grâce à la mise en esclavage des populations amérindiennes et africaines, appuyée par la christianisation. Les terres sont donc devenues des propriétés royales régulées par des lois. De surcroît, les activités minières traduisaient une stratégie qui devait assurer le système de l'*Encomienda*, qui ne fut pas un succès à tel point

que son remplacement par l'agriculture et l'élevage, activités sous-représentées, modifia des dynamiques coloniales dans la région. Cependant, la contrebande représentait la base économique des habitants de la bande nord.

La transformation coloniale du paysage constitua une forme radicale et dramatique, à la fois matérielle et conceptuelle, qui conduisit à l'effondrement des valeurs culturelles et économiques de la civilisation des premiers habitants de l'île. Cette transformation se situe dans les dynamiques sociales et politiques entre dominants et dominés, amenant à des épidémies, des conflits guerriers, de l'esclavage, des résistances et du génocide au sein de la population amérindienne. Par conséquent, le dépeuplement espagnol dans la région reste un évènement majeur dans le processus d'établissement français qui allait adopter de nouvelles stratégies pour le transformer en une vaste économie de plantations.

## **7.5. Le paysage colonial français : vers une réorganisation du paysage colonial**

Contrairement au modèle colonial espagnol institué dans la région, le modèle colonial français plonge ses racines dans une dynamique coloniale fondée sur la dualité du paysage urbain et rural. Celle-ci correspond à une stratégie qui s'appuie sur l'administration du système colonial et l'invention des espaces ruraux destinés à des habitations coloniales. C'est une sorte de réorganisation du paysage colonial en y introduisant de nouvelles fonctions et formes d'activités sociales, économiques et politiques. Les données archéologiques montrent que Fort-Dauphin intègre les dynamiques coloniales qui firent fructifier l'économie de la colonie. Cette dernière s'appuya sur une économie de plantation sucrière intégrée, qui consistait non seulement à produire de la canne, mais aussi à la transformer en cristal de sucre (Brunard et Garrigus 2016 : 4). Les évidences archéologiques montrent, en effet, que le paysage a été façonné par différents types d'établissements qui sont déterminés par des vestiges immobiliers, des dispersions et des concentrations de mobiliers archéologiques. Certains de ces derniers situés dans des lieux isolés auraient vraisemblablement relaté le cas des établissements singuliers et sont relatifs à de petites propriétés. Le paysage agricole de Fort-Dauphin s'est construit autour de deux principales productions d'exportation, de même que les vivres alimentaires. Les données historiques révèlent, d'ailleurs, que les plantations d'indigo et de sucre avaient constitué la toile de fond de cette économie d'exportation de la région. Cette économie de plantation était basée dans deux principales zones écologiques : les Frédoches comme zone aride dans laquelle s'érigent quelques indigoteries et les secteurs semi-humides connus pour les plantations sucrières (Moreau de Saint-Méry 1789).

### *7.5.1. Les zones de plantation*

La description parfaite des zones des plantations de la région de Fort-Dauphin provient généralement des écrits de Moreau de Saint-Méry. Elle est associée à de nombreuses cartes, au travers desquelles on peut observer la distribution des plantations, ainsi que les noms de leur propriétaire. Si les informations concernant chaque habitation sont rares et ne sont pas toutes accessibles, on peut pourtant reconstruire l'insertion spatiale de certaines habitations dans le paysage colonial. Chaque habitation nous informe sur la manière dont le territoire colonial a été occupé. Grâce aux

cartes coloniales, on peut tenter de reconstruire la façon dont les bâtiments coloniaux se répartissent dans le paysage colonial.

Deux plans historiques différents de la baie de Fort-Dauphin – (1) « Plan de la baie du fort Dauphin pour servir à faire voir les batteries existantes et celles à faire suivant l'arrêté du Conseil de Guerre » (1780), et le (2) « Plan de la baie du fort Dauphin et des environs relatifs à l'article 1er du projet général de défense » (1780) – ont été géo-référencés à partir de données de télédétection par satellite (Worldview 2, DGF). Ils fournissent d'excellentes informations sur l'utilisation de cette région en 1780, peu avant la révolution haïtienne. Le premier a été utilisé principalement pour le transfert et la cartographie des bâtiments, tandis que le deuxième a servi de base pour la cartographie de l'occupation du sol.

En raison de la haute résolution des cartes, le géo-référencement s'est relativement bien déroulé, bien que la partie nord-ouest et certaines parties de la baie n'aient pas été cartographiées de façon aussi précise et que les deux plans soient donc biaisés. Le géo-référencement a également révélé qu'un plan avait été clairement copié sur l'autre, car le contour de la baie révélait les mêmes erreurs, mais plusieurs caractéristiques manquaient dans l'un ou l'autre des plans et ne couvraient pas exactement la même zone, avec des parties plus petites dans la zone frontalière manquante (2). Cela signifie que toutes les caractéristiques cartographiées ne se chevauchent pas exactement. Au niveau des terres acquises, il y a certaines imprécisions, par exemple l'habitation Caillet, située de manière contiguë à l'habitation Cockburne, mentionnée sur la carte 2, n'est pas indiquée sur la carte 1. Il y a aussi certaines irrégularités concernant le nombre de bâtiments en général par habitant. Quand on compare les données issues des deux cartes, on peut toutefois considérer que la marge d'erreur n'est pas aussi grave. Les données statistiques présentées ici proviennent principalement des clichés de la carte 1, et sont complétées par des caractéristiques de la carte 2. Ces données concernent seulement le découpage territorial illustré dans les cartes 1 et 2. Toutefois, un affichage complet de toute la région de Fort-Liberté est représenté dans une autre carte réalisée en 1760 (voir chapitre 6). Mais cette dernière ne donne pas de détails approfondis comme ceux dévoilés dans les cartes qui sont géoréférencées. Cependant, la carte de 1760 montre une dynamique d'occupation sur une plus large échelle territoriale allant de la frontière de la partie espagnole à la Baie de Limbé. Tandis que les cartes 1 et 2 représentent un cadre spatial micro régional, n'étalant pas toutes les caractéristiques environnementales et culturelles de Fort-Dauphin. Ce graphe permet d'avoir une idée sur la question de grandes et de petites habitations coloniales insérées dans ce cadre spatial vers 1780. Les cartographes avaient reproduit le nombre bâtiments par établissement, en les faisant correspondre à des édifices militaires, industriels, des cases d'asservis et des demeures des maîtres. En s'appuyant sur le nombre de bâtiments par habitation du paysage rural (Fig. 60), on peut déterminer l'ampleur économique des habitations et les dynamiques d'occupation du sol. La plupart d'entre elles contiennent moins de cinq bâtiments. Dans ce cas, il faut noter que des établissements côtiers, comme Grande et Petite Melonnières, n'ont pas été conçus comme de vrais embarcadères ou habitations, mais se sont érigés comme des points de contrôle en temps de guerre (Moreau de Saint-Méry 1789). Les établissements de taille minimale se sont élevés principalement dans les quartiers côtiers des Frédoches. On assiste à un autre groupe de neuf établissements ayant moins de 10 bâtiments que l'on peut observer dans la plupart des secteurs pris

## Nombre de bâtiment

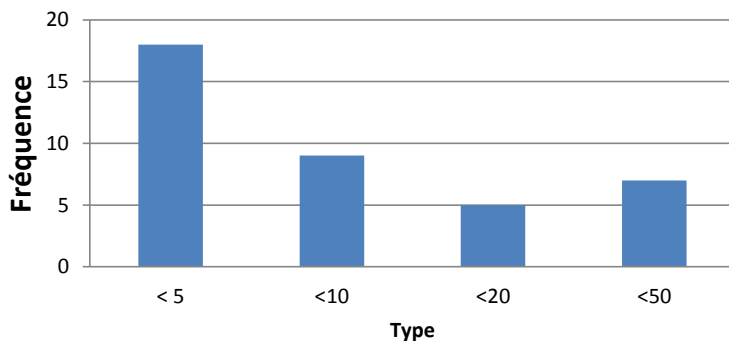


Figure 60 : graphe de représentation des établissements de la carte 1 et 2.

en compte dans les cartes. Les établissements ayant moins de 20 bâtiments sont peu nombreux, contrairement à ceux qui en ont moins de 50, lesquels sont au nombre de 6. Les habitations Merey, Gillet, Cockburne, Prudh'omme seraient les plus grandes habitations indiquées sur les cartes. Une bonne partie de la région de Fort-Dauphin n'est pas représentée sur les cartes. Par exemple, les habitations de Cottineau et Collet<sup>67</sup> ne sont indiquées dans aucune des cartes utilisées. Les habitations de l'intérieur, situés dans les bourgs de Bayaha ne sont pas non plus représentées sur les cartes. L'échelle de représentation est limitée à quelques centaines de mètres vers l'intérieur de l'ancienne route coloniale qui relie le Cap et la ville. La carte de 1760, correspond à une échelle de représentation plus extensive, mais plusieurs grandes habitations n'y figurent pas.

Les traces de différents établissements mises en relief dans le chapitre précédent donnent un panorama plus complet des physionomies d'occupation du territoire colonial de la région. Cette carte archéologique reflète les récits historiques sur l'organisation des habitations décrite par Moreau Saint-Méry et sur le paysage rural colonial des quartiers de Fort-Dauphin. C'est un paysage archéologique fortement marqué par divers établissements destinés à des fonctions agricoles, industrielles, militaires et probablement de simples établissements qui ne sont pas des habitations coloniales. Les pans de murs et des ruines représentent le symbole des grands investissements technologiques et humains permettant de porter l'économie coloniale à son apogée (Cauna 1989 ; Garrigus 2006 ; Brunard et Garrigus). Les établissements coloniaux pour les secteurs secs de Frédoches sont considérés comme une zone industrielle fournissant la plupart des pots en terre cuite, des tuiles et des briques aux habitations dans la région, sans pourtant lui enlever son statut agricole qui est appuyé par quelques indigoteries. Archéologiquement, on assiste à des établissements contenant des matériels dispersés par rapport à des ruines. Un seul pan de mur attribué à l'habitation Morou est mis en évidence dans les plateaux de Frédoches, révélant probablement les traces d'une ancienne habitation d'indigo. Les zones fertiles sont à la base des choix préférentiels pour la culture sucrière, ce qui explique l'érection de la plupart de grandes habitations dans ces secteurs pour exploiter au maximum l'espace environnemental contribuant à

67 Un dessin montre un alignement de cases d'esclave situé sur la ligne de la Rivière Marion; il peut s'agir de l'habitation Collet.

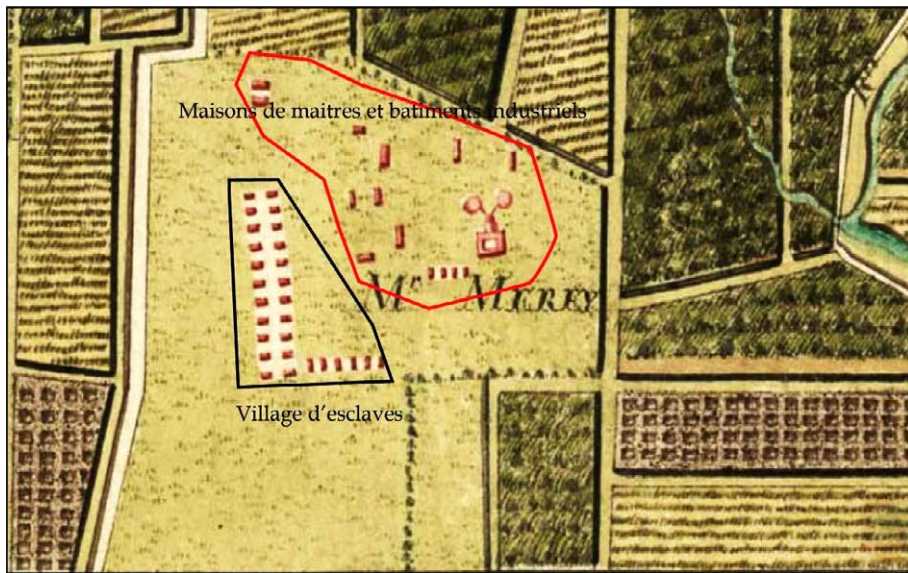


Figure 61 : reproduction partielle de la carte de 1780 de René Gabriel Rabié montrant l'habitation Merrey.

l'émergence de grandes plantations sucrières. Du point de vue social, le façonnage des habitations coloniales se manifeste dans l'organisation des activités au sein des habitations. Elles se sont avérées être des travaux exercés, soit dans les champs, soit dans les travaux domestiques et dans les poteries de manufacture. D'un côté, les dessins sur les cartes montrent comment les cases des opprimés étaient alignées pour former l'espace à vivre et, de l'autre côté, des bâtiments que l'on attribue aux maisons de maître et industrielles<sup>68</sup>. La distribution des habitations soutient la présence d'une démographie coloniale majoritairement asservis, laquelle constitue un paysage à la fois de domination et de différentes formes de résistance ; résistance au sein des plantations et en dehors des normes établies par le système colonial (Barthélémy 1997 ; Debien 1966 ; Fick 1990 ; Foubert 1988 ; Fouchard 1953; 1988 ; Fouchard et Debien 1969; Geggus 1982 ; 1985 ; 1989 ; Hurbon 2000 ; Loker 1980 ; Manigat 1977 ; Moitt 1995, 2001 ; Weaver 2006). Les quartiers des asservis comme des entités matérielles et spatiales peuvent être interprétés comme des éléments micro-paysagers à part, dans lesquels se joue la survie des pratiques culturelles. On peut en effet observer les quartiers des asservis (Fig. 61) situés en périphéries des matérialités immobilières, qui sont normalement à la fois économiques (usines, industries) et symboliques (maisons de maîtres et des blancs). Ce symbolisme est analogue à la domination et au pouvoir qui sont mis en place pour contrôler des groupes dominés, lesquels sont cruciaux dans la survie économique de l'habitation comme système politique et social. Chivallon (2004 : 70) cite Benoist (1968 : 137) et parle de « l'intégration » des asservis dans « l'activité économique » au sein de l'habitation coloniale ; la question d' « intégration » peut prendre le sens le plus profond comme étant un « processus social » déshumanisant, consistant à le « dé-

68 La façon dont les asservis s'organisent dans ces places à vivre est expliquée en quelque sorte par Moreau de Saint-Méry (Moreau de Saint-Méry 1797).

socialiser » (Hurbon 2009 : 25), pour pérenniser la force de production économique. Elle est associée à la notion d'« exclusion » chez C. L. R. James (James 1943) pour expliciter l'accouchement de la conscience chez les dominés, qui sont conscients de leur état social marginalisé et de leur statut non humain dans le système (James et McLemee 1997). La reconnaissance de cet état de fait suscite de nouvelles stratégies de la part des dominés pour répondre à la domination déshumanisante dans les plantations.

La distribution des cases d'opprimés dans le paysage colonial explique en même temps cette expérience de l'exclusion des dominés, maintenue par le pouvoir symbolique de la matérialité immobilière coloniale. Si cette forme d'exclusion peut servir de boussole de « négociation spatiale et de « redéfinition » des frontières au sein de la plantation (Armstrong et Kelly 2000).

L'habitation coloniale embrasse une réalité matérielle et conceptuelle. Dans cette perspective, le paysage colonial est donc à appréhender dans l'interrelation complexe du triangle fondamental relatifs aux colonisateurs, colonisés/asservis et l'environnement physique (Sluyter 2001). L'asservi et l'environnement sont transformés en deux catégories exploitables et exploitées dans l'organisation spatiale de l'implantation capitaliste. Le premier pour sa force de travail, son appartenance ethnique et son origine considérée inférieure<sup>69</sup> ; le deuxième (une sorte de matière première) pour les ressources naturelles et les variables écologiques destinées à alimenter les dimensions économiques. Le rapport qui existe entre les deux s'avère un rapport bidirectionnel<sup>70</sup>, et se révélant fondamental dans la construction du paysage colonial. Ce dernier est de nature circonscrit dans une situation asymétrique où les rapports de domination entre blancs et asservis considérés comme propriétés se jouent au quotidien, mais aussi des rapports de résistance. Les rapports de résistance expliquent la lutte entre colonisateurs et asservis au sein du paysage colonial, prenant des formes matérielles, symboliques, spirituelles, etc. La complexité dégagée au sein des rapports de pouvoir du point de vue symbolique et avec l'espace se retrouve aussi dans la distribution spatiale de la matérialité coloniale<sup>71</sup>. Cette disposition montre que les indices coloniaux recensés peuvent exposer le résultat des rapports de conflits latents et pressants qui ont constitué le paysage colonial. Au cours des prospections archéologiques, les mobiliers de faïence, de verre et les bouteilles, qui expliquent ce rapport de pouvoir et de classe (Delle 1998, 1999), sont beaucoup plus visibles que les objets qui devraient être attribués aux groupes dominés. Pourtant, ces derniers constituent le groupe social le plus nombreux sur les plantations.

En effet, les ustensiles domestiques français occupaient une grande place dans les plantations sans exclure bien évidemment des biens issus d'autres pays d'Europe comme l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Allemagne. Les objets ont été trouvés non seulement dans des anciens emplacements d'habitations mais également au sein des ruines d'établissements militaires. Toutes ces nouvelles traces de culture matérielle et

---

69 Cet aspect reflète aussi une double dimension psychologique et physique dans l'analyse de l'impact des situations coloniales. Etant objet de production des biens, il constitue l'élément déterminant dans la signification de l'institutionnalisation du paysage et la mise en avant des discours coloniaux.

70 L'asservi développe un rapport quotidien avec l'espace naturel et les champs agricoles, en même temps l'espace agit sur lui et influence son comportement.

71 Les cases des Africains mis en esclavage séparées des maisons de maître, des bâtiments industriels, prennent aussi du sens dans les matériels domestiques : ustensiles de cuisine, ustensiles de table, etc.

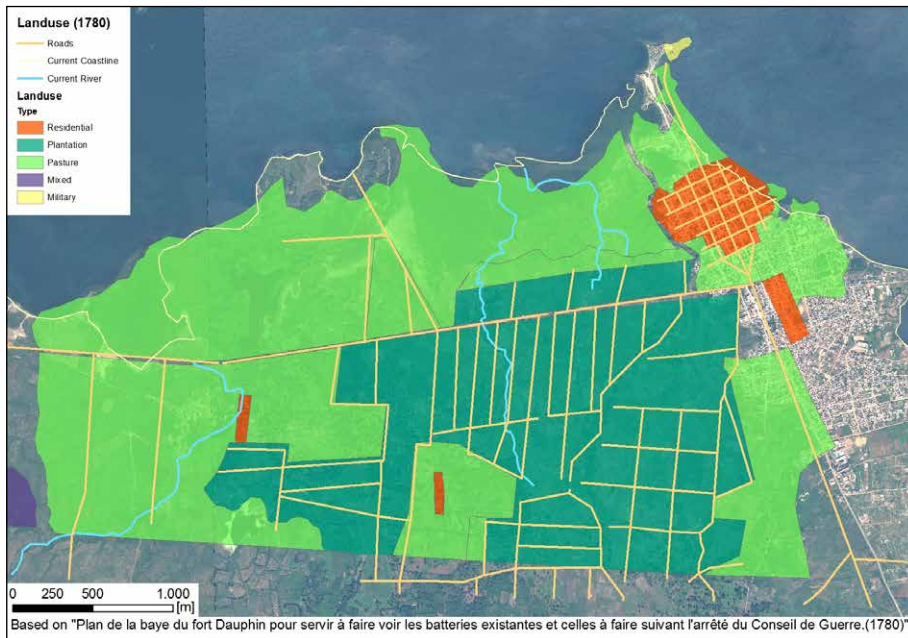


Figure 62 : carte micro-régionale du secteur montrant les pâtures et les parcelles cultivées (Courtoisie Till Sonnemann).

de technologies expliquent le processus du changement au sein du contexte colonial (de Saint-Domingue). Telle qu'elle est présentée par des traces immobiles et mobiles, la matérialité coloniale peut définir les rapports de classe et les positions sociales des groupes en rapport à l'utilisation de certains objets au sein de chaque habitation coloniale. Ainsi, ces nouvelles cultures matérielles ainsi que les demeures coloniales correspondent aux stratégies de réaménagements physique et social du paysage.

L'autre aspect du façonnage du paysage des plantations réside dans l'organisation spatiale des champs, des pâtures, des micro-routes au sein du paysage rural et des frontières délimitant les habitations avoisinantes. Au sein de chaque habitation, il existe des parcelles cultivables composant la base économique ; elles permettent la pérennité d'une économie de subsistance<sup>72</sup> basée sur la culture de diverses denrées vivrières. La carte de 1780 (CC 5), montre en effet l'exploitation agricole et l'occupation du sol de la région de Fort-Liberté. L'auteur de cette carte a représenté la manière dont les espaces ont été aménagés, montrant les différents types de pâtures, les lisières des plantations et les routes coloniales.

Cette carte (Fig. 62) est une reproduction partielle<sup>73</sup> de l'occupation du sol dans le secteur actuel de Malfety, dans lequel s'étaient érigées de grandes habitations, telles que Meroy et Choiseul. On observe une sorte d'entremêlement entre les zones pâturées et cultivées. Mais un secteur extensif des pâtures se retrouve en effet sur les côtes. Ces

72 Les bœufs salés, et les poissons viennent d'autres colonies françaises d'Amérique, comme le Canada et la Guyane.

73 Certaines cartes pourraient être spéculatives, et ne représentent pas toutes les caractéristiques culturelles, comme le cas des petites propriétés relatives de petites Blancs et de gens couleurs libres.



dernières sont caractérisées à la fois par une terre humide, une sorte de sol organique de mangrove (Ménanteau et Vanney 1997), arrosé par la rivière Marion, et un secteur plus aride situé au sud, avançant vers la mer. Il n'y avait aucune habitation d'établissement colonial signalée sur cette partie du littoral. Pourtant, des artéfacts coloniaux et des traces de ruines ont été mis au jour sur cette partie du littoral (Fig. 42). Cela suggère que cet emplacement aurait été abandonné avant la production des plans cartographiques de 1780 ou bien que ces indices correspondraient à des traces de l'embarcadère qui s'était inséré sur cette partie côtière. Par ailleurs, la route coloniale principale qui relie le Cap et la ville de Fort-Dauphin, sert comme un découpage limitrophe des pâtures qui s'étendent vers les littoraux. On peut remarquer, à ce sujet, le prolongement des terres cultivées qui auraient appartenu à l'habitation Merey dans les pâtures baignées par les deux branches de la rivière Marion. Il est possible que les pâtures aient servi aussi comme parcelles consacrées à la culture selon la saison. Il est difficile, d'aujourd'hui, dans la plupart des cas, de retracer de manière complète l'extension des habitations coloniales, sauf la distribution des bâtiments coloniaux, à cause des réutilisations constantes de leur emplacement. Si les études archéologiques se focalisent sur les évidences matérielles pour étudier les modes de vie dans les plantations, les cartes coloniales sont, de surcroît, des éléments cruciaux dans la compréhension de l'organisation spatiale des habitations dans un cadre micro et macro régional. C'est dans ce sens que cette reproduction partielle (Fig. 62) de la carte coloniale nous éclaire sur la façon dont les habitations<sup>74</sup> ont été insérées dans le paysage en relation avec l'environnement. Les rivières qui alimentent plusieurs jardins coloniaux montrent que les plantations sont immergées dans des réseaux de connexions qui permettent la circulation des personnes et l'accès à certaines ressources naturelles.

### 7.5.2. *Connexions et communications*

Les routes coloniales créées dans la région de Fort-Dauphin montrent les liens qui se jouent entre les réseaux de connexions et les habitations dans un espace micro-régional. Cette image (Fig. 63) est un exemple parfait de la manière dont les réseaux routiers ont été configurés pour former un ensemble de voies d'accès reliant les diverses composantes culturelles du paysage. Elle établit la connexion entre les habitations qui se sont insérées à l'intérieur des terres et sur les côtes.

Elles se révèlent déterminantes pour assurer la mobilité pour créer un dynamisme de mouvement des biens et des personnes. Les routes principales peuvent être considérées comme des canaux qui permettaient la distribution des productions issues des habitations éloignées des ports. Elles témoignent aussi des liaisons entre les villes avoisinantes comme réseaux de communication dans le processus de la circulation des denrées à travers une échelle spatiale plus large. Donc, « il y a de grands chemins de communication entre le Fort-Dauphin et les paroisses de sa juridiction. Il communique avec les bourgs de ces paroisses par des routes de voiture [...] » (Moreau Saint-Méry 1789 : 162). Le transport à grande distance, connectant des paroisses et des villes se fait grâce à « des

---

74 Elles alimentent aussi les conflits terriens « La concurrence entre les « petits Blancs » et ces « libres de couleur » est rude dans le domaine économique, car tous évoluent sur les mêmes terrains de l'artisanat, du commerce, sinon de la plantation caféière, ce qui n'est pas sans conséquence sur les mesures discriminatoires qui vont être prises à l'encontre des non-Blancs » (Donnadieu 2013 : 62).

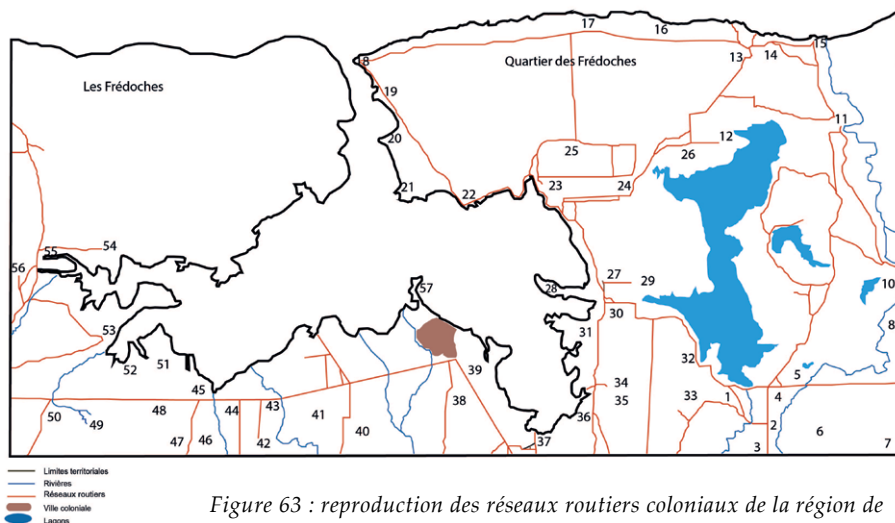


Figure 63 : reproduction des réseaux routiers coloniaux de la région de Fort-Dauphin et placement des habitations coloniales (Jean 2019, d'après Rabié 1780).

chevaux créoles » et d'une « diligence à dix places <sup>75</sup> [...] qui allait d'une ville à l'autre dans la journée ». C'est une infrastructure<sup>76</sup> qui facilite l'acheminement des productions destinées à l'exportation vers les embarcadères. En outre, les routes secondaires permettent des circulations des biens, des humains, à des échelles plus réduites. Certaines de ces voies d'accès peuvent être considérées comme des raccourcis qui relient les habitations entre elles, les habitations et les routes principales et les habitations avec les variables environnementales telles que la mer, les rivières et les lagons.

Les discussions élaborées plus haut concernent les tracés topographiques coloniaux d'une partie de la région de Fort-Dauphin. Un secteur important n'est pas pris en compte dans cette analyse. Il s'agit des établissements situés principalement dans le secteur du Bourg de Bayaha et de Dumas. Les habitations et les liaisons routières qui s'y établissaient ne sont pas évoquées dans la plupart des plans cartographiques analysés dans cette recherche. Si les cheminements coloniaux permettent les connexions entre plusieurs habitations et les usines de manufactures des matériaux de constructions et de stockages, les lignes de démarcation séparent, par ailleurs, les différentes parcelles des champs cultivés sur chaque habitation (Fig. 64). Dans cet état de fait, les lignes démarcatives renforcent le tableau pittoresque relatif aux différents types de denrées cultivées sur une habitation, d'autres en plus signalent les différents stades de la culture vivrière avant la récolte (Fig. 64). Peut-être que ces types d'aménagements exprimés dans les plans de cartes n'avaient pas eu seulement pour objectif une portée économique, mais avaient aussi un caractère relatif à la beauté pittoresque des plantations dans le but

75 Ce type de transport a été mis en place en mai 1785 à Fort-Dauphin, Moreau de Saint-Méry a signalé que ce genre d'établissement, déjà tenté plusieurs fois à Saint-Domingue, n'a eu aucun succès (Moreau de Saint-Méry 1789 : 162).

76 Certaines routes sur la carte, bien évidemment, peuvent être prises en compte dans des dimensions conceptuelles et symboliques, et ne sont pas forcément visibles sur les cartes coloniales. Elles concerneraient en effet, les cheminements exécutés par les Africains opprimés dans le cadre des activités de résistance et d'échanges.

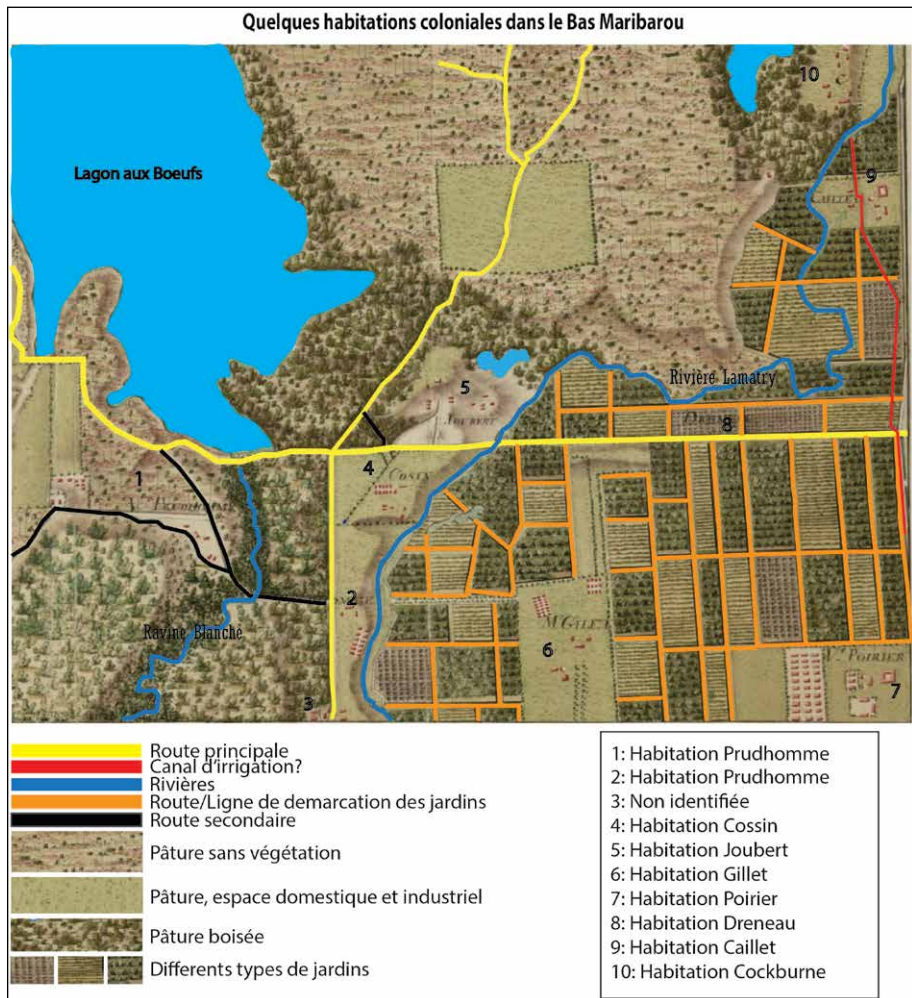


Figure 64 : reproduction partielle de la distribution des habitations dans le cadre micro-régional du Maribarou (Jean 2019, d'après Rabié 1780).

d'alimenter des justifications de la colonie. Dans ce sens, la beauté du paysage de la plantation, caractérisée par des lignes incisées, des bordures, bien définies, des pâturages bien élaborés, des immeubles et des industries bien réparties (Casid 2005), efface les conditions matérielles dans lesquelles vivaient les Africains, comme catégories opprimées, qui pourtant sont des auteurs ou des acteurs inconditionnels du remodelage du paysage colonial. Cette présentation<sup>77</sup> du remodelage du paysage colonial par les colons français peut être expliquée au travers des modèles de paysage hybride (Casid 2005). L'habitation coloniale, par le biais des transplantations de nouvelles plantes et des transferts de nouvelles structures matérielles et l'intégration de nouvelles personnes en association à des caractéristiques écologiques endémiques, explique cette idée de

<sup>77</sup> Ce tableau pittoresque est normalement associé à d'autres caractéristiques matérielles, comme des moulins, des canaux d'irrigation, en tant que support matériel à l'économie de plantation.

paysage hybride. Mais les rapports sociaux quotidiens qui se manifestent au sein du paysage colonial dessinent mieux un « paysage colonial transculturel », qui s'est généré dans des rapports quotidiens complexes entre colonisateurs et asservis. La violence coloniale et la résistance sous toutes les formes – manifestées au sein des habitations – sont dérivées des conditions sociales et vont au-delà d'un simple rapport unilinéaire de pouvoir. Associer l'idée de transculturation au paysage colonial, c'est une manière de revenir à Fernando Ortiz, qui, en réfléchissant sur les conditions sociales à Cuba, explique que : « tous, ceux d'en haut et ceux d'en bas, vivant ensemble dans la même atmosphère de terreur et d'oppression, les opprimés dans la terreur du châtimeur, les oppresseurs dans la terreur des représailles, tous à côté de la justice, à côté des ajustements, à côté d'eux-mêmes. Et tout cela dans le douloureux processus de transculturation » (Ortiz 1995 : 102). Cette idée peut être corroborée avec tout paysage colonial, spécifiquement la colonie de Saint-Domingue, dans laquelle se développa d'un nombre important d'habitations, naturellement travaillées par des asservis d'origines africaines. C'est dans cette situation coloniale qu'émergent les relations complexes : sociales, linguistiques et économiques (les pratiques d'agriculture de subsistance des plantes endémiques et celles transportées dans les plantations ont été cultivées particulièrement par les Africains mis en esclavage).

### 7.5.3. Un paysage défensif

L'implantation des bases militaires fait essentiellement partie du développement social et politique de la colonie de Saint-Domingue. Les prospections archéologiques ont confirmé la stratégie de long terme initiée par la colonie pour défendre et maintenir le territoire marqué par la mise en place de plusieurs systèmes de fortification (Fig. 36 n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 57 ; Fig. 37). C'est un grand investissement colonial qui s'appuie sur l'avantage que donne la baie de Fort-Dauphin. Vu sa position stratégique,

« la Baie du Fort-Dauphin ne sera jamais choisie par les ennemis pour un point de débarquement, parce que les vaisseaux ne peuvent y entrer qu'un à un ; qu'enfilés par les batteries, ils sont exposés à faire côte s'ils sont désemparés ; et que d'ailleurs la côte étant armée de rescifs (sic.), il y a le danger des calmes, celui des courants, des brises violentes ou carabinées, celui des Nord » (Moreau de Saint-Méry 1789).

Les ruines de ce paysage archéologique militaire doivent être comprises dans l'objectif d'un développement colonial à long terme, nourri par l'administration coloniale de Saint-Domingue. C'est dans cette veine que la signification de ce paysage va au-delà d'une simple affirmation de présence militaire sur le territoire, c'est aussi une stratégie pour s'assurer un empire face aux autres puissances coloniales qui s'investissent dans la Caraïbe. C'est sur cette configuration de coercition que reposent la protection du territoire, les plantations coloniales, les bourgs et les villes avoisinantes. Les ruines témoignent donc les infrastructures coloniales de management défensif : transformation radicale du paysage colonial comparativement à la colonisation précédente, caractérisée par l'absence des infrastructures défensives dans la région. Ce système défensif dessine une redéfinition du territoire et une décision objective de consolider une nouvelle place

par rapport à la colonisation espagnole instaurée dans la région plus d'un siècle auparavant. C'est une forme de re-création d'un monde matériel basé sur les symboles de la force pour légitimer une « hégémonie » politique du territoire et pour répondre à des attaques immédiates de l'ennemi en temps de guerre. Les forts Labouque et Saint-Joseph représentent les piliers défensifs et sont accotés par la tour de vigie située dans la baie de Manzanille (Fig. 36 No 15). Il faut aussi comprendre ce paysage défensif de Fort-Dauphin dans les dynamiques socio-économiques de Saint-Domingue – figure pragmatique d'un boom commercial marqué par le développement flamboyant de la production sucrière, d'indigo et du café au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### 7.5.4. Réorganisation et réutilisation de l'espace

##### 7.5.4.1. Emplacements amérindiens

La réutilisation, la réorganisation et la réoccupation des traces du passé constituent le fondement du paysage, considéré comme un palimpseste (Bailey 2007 ; Bloemers *et al.* 2010 ; Kolen *et al.* 2015 ; Palang *et al.* 2011 ; Roymans *et al.* 2009). Cet ensemble d'actions dessine les multicouches complexes sur lesquelles se fonde l'histoire culturelle de Fort-Liberté. Son essence, du point de vue de longue durée est à trouver, d'une part, dans des formes disparates et similaires d'actions entreprises par des groupes culturels suivant des trajectoires temporelles différentes, et d'autre part, dans la façon dont les sites habités sont manipulés et perçus dans le temps. Cela peut affirmer le statut du développement historique et culturel au travers des dynamiques qui se forment au sein du paysage en relations aux dimensions spatio-temporelles.

Certains secteurs de Fort-Liberté correspondent à des lieux subissant des activités d'établissement répétées dans le temps, observables à travers des dépôts d'artéfacts appartenant aux périodes d'occupations amérindiennes et coloniales. La réoccupation actuelle de ces lieux corrobore aussi cette attitude d'occupation qui s'étend sur le long terme. Cette carte (Fig. 65) illustre des sites archéologiques ayant livré des informations sur ce phénomène de réoccupation d'un emplacement par divers groupes sociaux. Ainsi, le secteur de Bayaha s'est-il illustré par des traces des habitants originels du pays datant du Céramique Récent, associées aux évidences matérielles de la période coloniale espagnole, française et aux installations contemporaines.

Tout était concentré autour d'un projet colonial urbain, durant la période espagnole de Bayaha, alors que la distribution spatiale des activités coloniales françaises, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, s'est accompagnée de l'aménagement de grands espaces destinés aux activités agricoles et aux demeures coloniales. Des endroits habités antérieurement par des Amérindiens exposent des choix préférentiels animés vraisemblablement par la présence des ressources économiques ou par des facteurs sociaux. Ainsi, les secteurs Meillac et Mapou conviennent au statut d'endroit idéal pour s'installer, grâce aux différentes ressources environnementales qui y leur sont avoisinantes. Adossés aux rivières de Lamatrie et du Massacre, du Lagon aux bœufs, ces villageois amérindiens installés sur les plateaux, auraient été exemptés de parcourir de longues distances pour s'approvisionner en certaines ressources de subsistance. Le choix de ce secteur se justifie par le fait qu'une culture mixte de pêche et d'agriculture aurait été décisive dans la stratégie économique des habitants originels. Les observations ethnographiques justifient la capacité d'une partie du village de Meillac pour la culture du

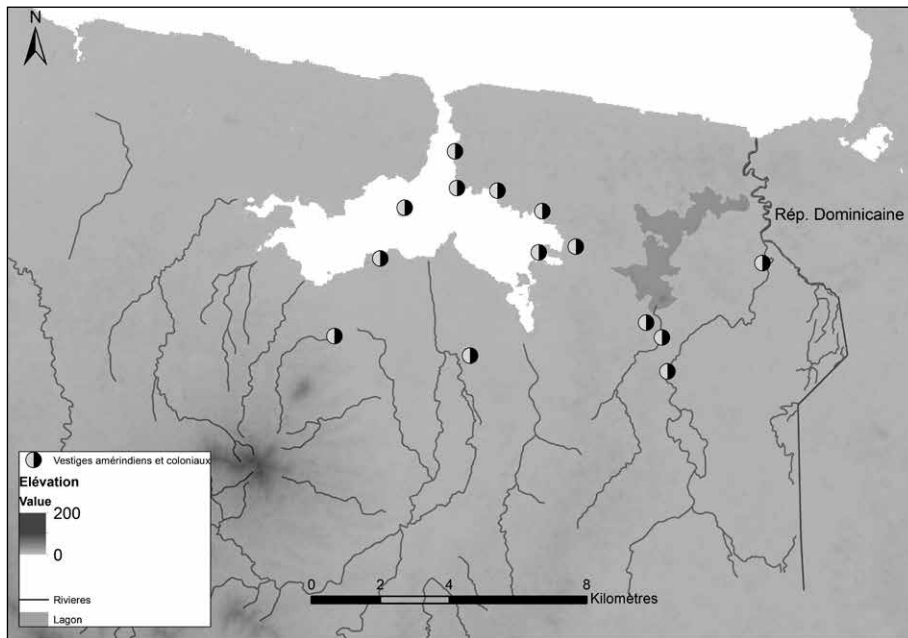


Figure 65 : établissements contenant des vestiges amérindiens et coloniaux dans la région d'étude (Jean 2019).

manioc, du maïs et d'autres plantes vivrières. Cet emplacement amérindien de Meillac a été réutilisé par l'habitation Cockburn, insérée dans le sommet où les terrains arrosés par la rivière du Massacre et Lamatrie avaient été consacrés principalement aux parcelles sucrières. De même que le village de Meillac, les emplacements des villages amérindiens des localités avoisinantes ont été réorganisés pendant la période coloniale et sont associés à des vestiges coloniaux.

Comme nous l'avons vu, le choix préférentiel d'implantations amérindiennes n'est pas homogène, il est à comprendre selon diverses stratégies employées pour s'installer sur le littoral et à l'intérieur des terres. Si, des milieux de l'intérieur sont déterminés par une semi-humidité, grâce aux plaines, aux rivières, à la typologie du sol et à la végétation, certaines parties des côtes comme des Frédoches connaissent, par ailleurs, un degré d'aridité très affirmé. Pourtant, d'importantes traces de sites d'habitats amérindiens y ont été révélées (chap. 5). Les côtes de l'entrée de l'embouchure de la baie représentaient des endroits stratégiques pour agencer des bases défensives pendant la période coloniale. C'est en cela que la construction de la redoute de Saint-Frederick s'est faite sur l'emplacement des sites amérindiens. Les établissements amérindiens antérieurs ont été déterminés par une visibilité dominante sur la baie de Fort-Liberté. Par conséquent, les nouvelles habitations coloniales érigées sur ces mêmes emplacements jouissaient de cette opportunité visuelle portée sur la baie mais aussi profitaient de la potentialité économique qu'offraient les Frédoches pour le développement des plantations d'indigo.

### 7.5.5. Tableau d'occupation de longue durée

On l'a bien vu dans la carte (Fig. 65), des sites ont livré à la fois des matériels amérindiens et coloniaux. Cette région offre un contexte particulier pour comprendre le déve-

loppement culturel à long terme qui s'appuie sur la disposition des traces des groupes culturels variés. Elles sont les résultats des implantations répétées qui se produisaient pendant des millénaires, formant un paysage de mutation. Différentes caractéristiques environnementales ont grandement contribué au développement culturel de chaque groupe social occupant cette région depuis le premier mouvement de population, remonté à 3 000 av. J.-C. Ces caractéristiques s'avèrent déterminantes dans la stratégie de subsistance des populations. Les pratiques agricoles associées à ces stratégies ont pris bien évidemment des dimensions différentes selon les occupations amérindiennes et les colonisations espagnoles et françaises. Les sites amérindiens insérés sur les côtes ont probablement développé des stratégies pour se trouver des endroits appropriés destinés aux activités agricoles, car l'aridité des secteurs ne favorise pas la culture de certaines plantes alimentaires. L'exploitation extensive des terres agricoles trouve son dynamisme dans la période coloniale, particulièrement celle française, qui développa un paysage rural florissant semblant justifier la dispersion des habitations dans la plupart de secteurs de Fort-Dauphin. Grâce aux vestiges archéologiques, nous avons démontré comment l'espace a été remodelé au fil du temps, prenant plusieurs formes selon les dynamiques sociales établies dans le temps. Il faut comprendre ce remodelage dans une permanence scellée par des abandons, des réorganisations et réoccupations des espaces. Le paysage culturel devient donc un produit transformé par des humains en même temps qu'il les a aussi transformés au cours du temps. Donc, ce paysage actuel est le résultat de ce rapport dialectique de l'environnement historique vécu via des expériences humaines.

Cette carte (Fig. 66) montre les différentes couches historiques et culturelles du palimpseste qui ont contribué au façonnage de ce paysage et ces dernières vont au-delà d'une simple superposition historique, elles sont interconnectées et inhérentes aux systèmes culturels construisant une mosaïque révélée par des empreintes de chaque époque – le palimpseste complexe. Elle illustre tous les secteurs ayant manifesté différentes activités anthropiques par le passé que l'on décèle à partir des vestiges archéologiques ; elle dévoile également la forme des dynamiques d'occupations actuelles.

On peut remarquer qu'une partie des Frédoches allant vers la baie de Caracole est caractérisée par 8 établissements amérindiens, témoignant la présence du plus grand site chicoïde de la zone d'étude. Ce secteur n'avait pas occupé une place importante dans le processus d'établissement colonial, si ce n'est des implantations développées dans le secteur avoisinant de Fond Blancs (voir aussi CC3, CC4 et CC5). Il est évident que des acteurs présents vivant dans des localités avoisinantes continuent à y exercer des activités, mais elles sont relatives à d'autres motifs que des implantations permanentes. La disposition des villages actuels prend forme, dans certains cas, dans les environs d'anciens établissements amérindiens et coloniaux. Deux villages actuels se sont érigés précisément sur les côtes, sinon les communautés contemporaines s'établissaient beaucoup plus à l'intérieur (Fig. 66). Pourtant on peut remarquer que les espaces côtiers jouaient un rôle décisif dans le processus d'implantation des communautés amérindiennes. En comparant les traces d'occupations anciennes et contemporaines, on observe des similitudes au niveau de la distribution spatiale qui prennent corps dans la disposition des variables environnementales et des localités convenant aux activités agricoles. Ce schéma d'établissement répété conduit à des stratégies qui sont probablement similaires aux activités entreprises dans le passé. En même temps, il permet de saisir comment – ainsi

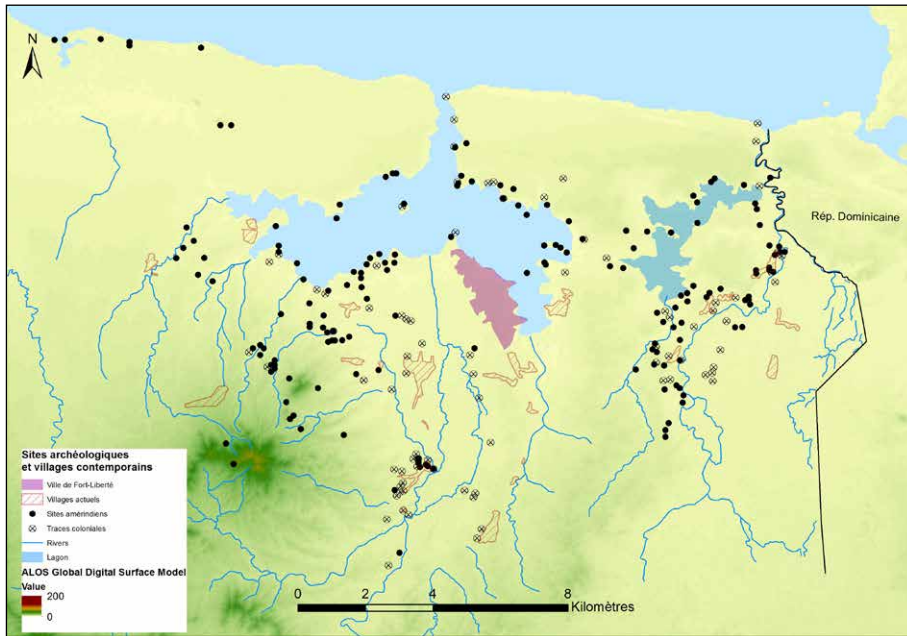


Figure 66 : sites archéologiques et villages contemporains la région d'étude (Jean 2019).

que nous l'avons vu plus haut – les acteurs communautaires réagissent aux traces du passé sur lesquelles ils développent des activités quotidiennes.

La biographie du paysage en archéologie ne s'intéresse pas seulement à l'histoire des sites archéologiques, mais elle prend en compte « l'histoire des mémoires et des pratiques qui ont servi à s'approprier ces lieux et monuments dans de nouveaux contextes sociaux et environnementaux » (Kolen et Rennes 2015 : 27), notamment le contexte contemporain. En effet, les traces du patrimoine amérindien s'observent dans des rapports de survivance qui s'expriment, par le biais des objets ethnographiques et archéologiques. L'idée d'une continuité directe n'est pas forcément envisagée. Cependant, elle permet de souligner ces rapports de similitude observés au sein des communautés actuelles. Si les pêcheurs ou les fabricants des outils de pêche ne font pas vraiment mention de l'héritage amérindien pour expliquer leurs pratiques, les éléments constitutifs qui endecoulent, expriment de fait cette relation de persistance. Des savoir-faire hérités d'éléments culturels africains sont historiquement incorporés dans la réalisation de ces outils de pêche, ainsi que les récits<sup>78</sup> (locaux) personnels qui les accompagnent. Par ailleurs, ce sont des vestiges archéologiques qui sont consciemment considérés par certains acteurs locaux comme des traces amérindiennes devant être préservés dans le futur (Sonneman et Jean 2016). C'est en cela que ce patrimoine matériel peut être considéré comme des traces mémorielles du passé amérindien grâce à la (re)connaissance de ce passé par certaines personnes. Ces dernières requièrent la protection de ce patrimoine

78 Le Lagon aux Bœufs est l'une des variables environnementales qui rassemblent diverses espèces fauniques et végétales et composent la biodiversité de la région de Fort-Liberté. Un ensemble d'implantations amérindiennes et coloniales s'est développé aux alentours de ce lac, peut-être la raison décisive qui explique ce choix de la part des Amérindiens est-elle autant symbolique qu'économique. Une perspective contemporaine régionale sur ce lac fait état d'un récit régional préconisant l'existence de ...



qui est capable de susciter l'émergence d'une mémoire au sein de la population locale, mais aussi de construire une identité liée à ce passé, grâce aux évidences d'anciens établissements de ces groupes culturels. Olivier souligne que « le passé ne meurt pas, il dure » (Olivier 2011 : 312). De manière générale, la dureté du passé amérindien peut prendre plusieurs formes dans la société haïtienne, soit au niveau des rapports aux paysages et à la vie quotidienne, à la construction des récits [de vie] liés aux paysages, à des rapports associés à des grottes et à des sites amérindiens, aux appropriations des objets amérindiens et leur usage [dans le vodou] ; représentant autant d'indices pouvant expliquer ce rapport continu (Beauvoir-Dominique 2009). Cependant, les traces de ce passé dans la région de Fort-Liberté n'ont jamais été au cœur d'une dynamique de valorisation dans l'espace public, soit par la mise en place d'un espace muséal ou des manifestations mettant en scène ce passé, malgré l'importance de la région dans l'histoire culturelle du pays. Ce pan d'histoire est négligé à tel point qu'il ne surgit même pas dans les discours sur la patrimonialisation et de la mise en mémoire. Par le fait qu'il soit dénié généralement dans la société, il subsiste une sorte d'invisibilité ou d'une inexistence, même si les vestiges continuent à occuper le présent. Pourtant, ils se tendent d'abord vers un échappement à la pérennisation, suite à des activités fréquentes qui les impactent au quotidien, ensuite ils sont objets de pillages pour être exposés sous les vitrines des particuliers, sans rentrer dans un processus mémoriel, sinon à des fins personnelles.

Evidemment, certains acteurs locaux reconnaissent que les activités quotidiennes attachées à la suppression des anciennes structures archéologiques constituent un handicap à leur représentation dans l'espace public dans le futur. C'est en cela que l'implication des acteurs locaux, comme dimension inclusive et participative dans le processus de la mise en valeur des vestiges du paysage culturel révèle une stratégie indispensable. Cela permet de considérer les différentes traces culturelles amérindiennes et coloniales-esclavagistes non pas de manière dissociée du paysage, mais comme éléments qui illustrent le passé profond et sont associés à la souffrance de la colonisation.

#### 7.5.5.1. Les sites coloniaux réutilisés et leur signification

Dans le cas de longue durée de réoccupation de l'espace, des secteurs habités par des Amérindiens et certaines ruines d'habitations coloniales avaient été réinvestis durant la période royale de Henri Christophe, entraînant comme conséquence que beaucoup de ces sites archéologiques ont disparu, ou ont été réutilisés et remodelés. Ces tendances sont particulièrement cruciales dans la compréhension du sens attaché au paysage culturel – des perceptions des motifs matériels qui demeurent (Kolen 1995, 2005 ; Roymans 1995 ; Roymans *et al.* 2009). Grâce à la reconnaissance archéologique appuyée par une approche ethnographique, la possibilité est offerte de s'interroger sur

---

...l'emplacement d'un ancien village. Le récit est construit au tour de l'idée d'une catastrophe naturelle qui avait eu lieu dans le temps ; à cause de violentes inondations de ce village, seule une famille a été rescapée. Ce récit est peut-être transmis de génération en génération. Remonte-t-il aux périodes amérindienne ou coloniale ? Cette interrogation est pour revenir aux charges symboliques, au-delà de leur statut économique, des éléments écologiques pouvant constituer des soubassements décisifs des implantations des groupes humains. Ce lagon convient à un élément économique de subsistance, mais l'aspect symbolique lié à la grande inondation donne lieu à des perceptions qui contribuent à la création du paysage culturel actuel.

les significations sociales et les valeurs historiques des traces du passé dans le présent, puisque le traitement du passé dans le présent fait partie intégrante de l'état spatial des sociétés (Roymans *et al.* 2009). Dans la zone de pilote, nous avons constaté que les traces des habitations coloniales retiennent les intérêts de certains acteurs locaux que les sites amérindiens au moyen de leurs différences typologiques, qui se manifestent par la présence des ruines.

Symbole d'un lourd passé colonial, les vestiges des habitations coloniales constituent les restes de l'effondrement d'un empire, pouvant faire l'objet de réappropriation ou de rejet. L'étude montre que les ruines de monuments coloniaux appropriés par des membres des communautés et incorporées dans leur vie sociale peuvent faire émerger la mémoire. Cette dernière peut être considérée comme une mémoire sous-jacente, retrouvée chez quelques personnes issues de la communauté. Pour certains, les vestiges ne sont littéralement que des choses anciennes, donc sans valeur. Les comportements alimentant leur destruction peuvent découler d'une ignorance de la chose patrimoniale ou d'une rupture volontaire ou involontaire de préserver les traces du passé. Mais cette rupture ne survient pas dans la controverse ou dans les rapports conflictuels relatifs à un quelconque processus de définition de la mémoire et de l'identification des traces mémorielles avec les instances étatiques et communautaires. Par conséquent, ces traces du passé se collent bien évidemment au statut de patrimoine oublié et négligé, à tel point que n'importe qui de la communauté peut décider de ce qui peut être préservé et détruit<sup>79</sup>.

Plusieurs types de mémoires peuvent surgir, la mémoire des traces amérindiennes (Jean et Hofman 2018), la mémoire de l'héritage colonial et la mémoire de l'esclavage (Augustin 2012, 2016 ; Cauna 2012, Michel 2015). Aucune de ces mémoires n'occupe de place prépondérante dans la planification à long terme de la transmission du patrimoine de la région de Fort-Liberté.

Ce rejet<sup>80</sup> est dû, en partie, à la faiblesse des institutions dans la gestion du patrimoine culturel en général, lequel est de jour en jour plongé dans la plus alarmante dégradation. Cependant, l'approche biographique du paysage place les communautés au premier rang avec les institutions étatiques et scientifiques dans la définition des méthodologies pour identifier et préserver le patrimoine. La démarche procédant l'intégration communautaire comme stratégie visant l'inclusion est donc capable de donner lieu à la pérennisation du patrimoine culturel dans le futur et à une mémoire historique partagée. L'action de pérennisation des traces du passé fait appel à une conservation des actions concrètes et collectives sur le long terme. Pourtant, en général, les acteurs communautaires qui connaissent mieux les sites archéologiques ne font pas souvent partie des décisions de leur protection et de leur valorisation. Ces dernières sont pour-

---

79 Cela correspond à des politiques de laissez-faire où la chose patrimoniale n'est jamais mise au premier plan. Le patrimoine matériel subit pourtant de rapides dégradations. Moins de 40 ans après l'arrêt de fonctionnement de Plantation Dauphin, plus de 5 km de voies ferrées ont disparu dans la nature, en plus des canons des forts de Fort-Liberté. Des ruines des habitations coloniales servent de matériaux de constructions pour de nouvelles maisons, y compris des maisons relatives à la période christophienne qui sont démolies au plein cœur du centre-ville de Fort-Liberté sous les regards impuissant des institutions qui devraient prendre des décisions ensemble avec les acteurs communautaires pour la protection de ce patrimoine.

80 Comme le cas de la disparition totale de *Borne-Soldat*.

tant limitées à des résultats concrets puisqu'elles sont généralement pensées par le haut. Aucune base de cohésion n'est mise en perspective pour faire converger des idées sur le contenu et la forme des stratégies de la construction de la mémoire. Pourtant, l'émergence d'une mémoire basée sur son passé profond représente en enjeu majeur dans le processus identitaire de la société haïtienne. Elle est capable de forger une histoire nationale prenant en compte son passé amérindien, celui du colonial et ce qui émerge après l'indépendance. Les sites archéologiques sont les preuves matérielles pouvant attirer l'attention de tous, mais sur le plan général, ils ont sombrés dans le déni total et sont passées sous silence (Trouillot 1995). Ils ont une dimension anthropologique qu'il faut regarder avec la loupe d'un présent qui peine à les préserver.

Les traces coloniales incorporées dans le paysage actuel nous renseignent non seulement sur le passé, mais aussi sur l'environnement matériel du présent. L'approche que l'on a de la biographie du paysage nous fait considérer le cycle de vie des sites archéologiques ou des ruines comme des éléments culturels traversant plusieurs générations et alimentant des perceptions et significations qui peuvent être apparentes au cours du temps. Pour comprendre comment des particuliers au sein des communautés ont réagi aux choses matérielles relatives aux anciennes habitations coloniales-esclavagistes, il a fallu combiner les stratégies ethnographiques à la reconnaissance archéologique. Les données récoltées ont démontré que les sites archéologiques ne suscitent pas assez d'intérêt à un grand nombre de personnes, qui pourrait favoriser leur insertion dans les récits communautaires. En même temps, ils retiennent l'attention de certains acteurs locaux, plutôt qu'à des groupes communautaires. Deux aspects s'imposent donc à cet effet :

- Le premier aspect s'explique par une dévalorisation sociale des sites, par le fait que les conditions de délabrement auxquels ils font face traduisent un paysage dénué de valeurs patrimoniales ou loin de celles-ci. Cela est illustré par des réutilisations des briques coloniales à des fins personnelles, à par des destructions systématiques des sites conduisant délibérément ou viscéralement à effacer les traces du passé dans l'environnement matériel du présent. En outre, ils sont considérés péjorativement comme des choses anciennes, c'est-à-dire des choses non utiles qui ne représentent pas de valeurs sociales et culturelles.
- Le deuxième aspect émane des acteurs communautaires qui leur accordent des attentions plus particulières. D'abord, les ruines coloniales, devenues lieux cérémoniels, sont vues au travers d'un prisme spirituel et religieux. Elles ne sont pas inertes, mais intègrent le présent et persistent dans le quotidien. Les réactions et les façons de les percevoir et de les envisager qui en résultent correspondent à une réappropriation culturelle étalant des rapports interactifs positifs. Ce sont, pour la plupart des traces d'anciennes habitations coloniales considérées comme des lieux de vénération, capables d'aider à trouver des solutions aux problèmes de la vie quotidienne<sup>81</sup>. En

---

81 Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'aspect économique attaché à ces ruines résume une double signification. Si au travers les pratiques de vénération, les esprits spirituels qui habitent ces sites peuvent aider à l'approvisionnement économique, la recherche d'objets particuliers pour en vendre conduit par conséquent à la destruction des sites.

outre, ils sont aussi considérés comme un héritage familial, une ressource qu'on peut utiliser pour un profit économique surtout dans une perspective touristique, sans compter le sens mémoriel attaché à ces lieux rappelant la période de l'esclavage.

Ces deux aspects dévoilent diverses directions que peuvent prendre les perceptions des sites archéologiques dans l'environnement matériel. Les observations en rapport à l'état d'usage et les collectes des récits présentent la manière dont le patrimoine archéologique, particulièrement les ruines, est affecté et peut influencer les modes de vie des particuliers qui habitent les lieux dans lesquels se trouvent ces vestiges. C'est dans ce cas que la réutilisation et la réinterprétation des vestiges exposent des niveaux de sens disparates dans la région de Fort-Liberté et n'échappent pas aux contestations des valeurs en fonction de leur cycle de vie dans le paysage. La reconnaissance et la réappropriation des vestiges coloniaux dans la zone de Fort-Liberté sont réduites à des actions individuelles, elles ne rentrent pas dans une dynamique de remembrance collective. Cependant, elles peuvent se lier quand même aux dynamiques mémorielles, car la multiplication des sentiments d'attachement attribués à ces vestiges archéologiques contribue à l'assurance d'une continuité et d'une survivance de leur valeur historique dans le futur.

Les sites archéologiques dans les territoires anciennement colonisés comme Haïti, quels que soient les types de sites, amérindiens et coloniaux reflètent les processus d'effacement des peuples originels ainsi que les taches de souffrance et de violence coloniales endurées par des populations locales et asservies. Prendre en compte les gens vivant aux environs de ces sites est un appel à une diversité épistémique, où différents types de récits des descendant des gens affectés par la colonisation peuvent-être pris en compte dans la biographie d'un site archéologique. Dans ce cas, les pratiques archéologiques dans des territoires anciennement colonisés ne doivent pas s'intéresser tout simplement aux matériels et technologie du passé mais aussi à leurs significations dans le présent, puisqu'ils ne sont pas des éléments cloisonnés du paysage actuel. Cette considération s'accorde à un renouvellement théorique allant à l'opposé de la façon traditionnelle et linéaire d'interpréter le passé. Elle peut faire appel à une dimension plus large en se plongeant dans la *multivocality* (Hodder 1999) pour reconnaître les communautés présentes comme parties prenantes des significations sociales accordées aux différents sites archéologiques. La biographie du paysage, en s'inscrivant dans l'interconnexion des périodes historiques et culturelles, considère les dynamiques sociales qui entourent simultanément les sites archéologiques dans leur environnement matériel, par lesquelles les descendant des peuples colonisés peuvent partager leur vision sur le processus méthodologique pour protéger leur propre patrimoine.

## 7.6. Conclusion

Les dynamiques d'établissements dans la région de Fort-Liberté ont connu divers moments. D'une part, les habitants originels avaient construit un territoire suivant un long processus de peuplement. Les premières traces d'activités humaines correspondent à de faibles quantités de sites distribués dans la région d'étude. D'autre part, on assiste à des dynamiques plus intenses selon la multiplicité de traces d'établissements qui sont réparties dans la plupart de secteurs affiliés à la zone pilote. Il s'agit, dans ce cas, des sites archéologiques qui sont caractérisés par de petits et de larges extensions et par de

groupements de sites ayant des affiliations culturelles identiques et similaires. En conséquence de l'invasion coloniale de 1492, le paysage culturel amérindien a radicalement changé. Les colons espagnols ont préconisé une nouvelle forme de réorganisation du paysage selon les visions coloniales basées sur les relations de pouvoir sur les populations amérindiennes. Cependant, la radicalité qui se manifeste dans le paysage prend son ampleur dans des relations plus complexes et plus intensives avec la colonisation française qui transforme le territoire précédemment colonisé en un boom économique, grâce à l'exploitation intensive de l'environnement associée à la mise en esclavage des Africains. Les stratégies d'occupation du sol mises en place durant la colonisation française ont permis de créer des établissements défensifs pour signifier le pouvoir colonial, des villes coloniales et des zones rurales caractérisées par des habitations coloniales, des industries de poteries destinées à l'approvisionnement des habitations. La création des frontières entre les habitations coloniales, comme caractéristiques physiques, est née dans ce contexte. La dimension temporelle d'établissements humains dans la région de Fort-Liberté laisse entrevoir des sites amérindiens réoccupés par des groupes coloniaux subséquents suite à la manipulation extensive de l'espace.